BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES

TABLEAU DE BORD DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Année scolaire 2020/2021

Novembre 2021

DGESS/MENAPLN

AVANT-PROPOS

Le Ministère de l'Education nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (MENAPLN), à travers la Direction générale des Etudes et des Statistiques sectorielles (DGESS), publie chaque année le tableau de bord de l'éducation préscolaire.

Le tableau de bord constitue une base de mesure des efforts consentis et des résultats à atteindre dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base (PDSEB 2012-2021). Aussi servira-t-il à situer le Burkina Faso par rapport aux engagements internationaux tels que l'Education Pour Tous / Procédure Accélérée (EPT/PA) et les Objectifs de Développement Durable (ODD) d'ici à l'horizon 2030.

Le présent tableau de bord de l'éducation préscolaire fait une analyse des principales données statistiques de l'année scolaire 2020/2021. Il montre une image à la fois synthétique et précise de la situation de l'éducation préscolaire et son évolution durant ces dernières années. Les données présentées et analysées dans ce document proviennent essentiellement des annuaires statistiques de l'éducation préscolaire. Ce sont les indicateurs d'accès, de participation et de qualité de l'éducation préscolaire sur la période 2016/2017 à 2020/2021. L'analyse met en évidence les disparités selon la région, le statut, le milieu de résidence et le sexe. Ainsi, une place importante a été accordée à la représentation graphique, de manière à rendre le document plus attractif et faciliter sa compréhension. Pour chaque rubrique, les données de l'année scolaire 2020/2021 sont présentées par région.

Dans le souci de diffuser largement les différentes productions statistiques, les supports de publication ont été diversifiés. Ainsi, en plus de l'existence d'un service chargé de diffuser les données statistiques et de fournir les informations spécifiques aux demandeurs au niveau de la DGESS, les différentes publications sont accessibles sur les sites WEB: http://www.dgessmena.org et http://www.mena.gov.bf et www.cns.bf.

La DGESS remercie toutes les parties prenantes à l'élaboration dudit document et espère que chaque lecteur y trouvera l'information essentielle qu'il recherche sur l'éducation préscolaire. Du reste, elle compte sur les éventuelles critiques et suggestions des utilisateurs qui contribueront à améliorer les prochaines éditions et faire davantage du Tableau de bord de l'éducation préscolaire un outil précieux d'information statistique et de planification stratégique des actions en faveur de ce sous-secteur de l'éducation.

Le Directeur général

Direction Générale des Etudes et des Statistiques sectorielles
Le Directeur Général
MENAPLN

Wendwaoga Olivier BAGRE

Conseiller d'Administration Scolaire et Universitaire

SOMMAIRE

AVANT PROPOS **1**
SIGLES ET ABRÉVIATIONS **3**
PRÉSENTATION DU DOCUMENT **4**
OBJECTIFS EN MATIERE D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE : **5**
PRINCIPALES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE EDUCATIVE **5**
CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE **7**
MOYENS FINANCIERS **9**
PARTIE I : INDICATEURS DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ISSUS DES CAMPAGNES STATISTIQUES ANNUELLES DU MENAPLN **11**
EFFECTIFS DES ÉLÈVES 12
TAUX BRUT D'ADMISSION AU PRIMAIRE 14
TAUX BRUT DE SCOLARISATION 16
TAUX D'ACHÈVEMENT AU PRIMAIRE 18
LA DYNAMIQUE DE SCOLARISATION 20
LA DYNAMIQUE DE SCOLARISATION 21
NOMBRE D'ÉCOLES 22
NOMBRE DE SALLES DE CLASSE 24
NOMBRE DE SALLES DE CLASSE SOUS PAILLOTES 26
CARACTÉRISTIQUES DES ÉCOLES ET DES SALLES DE CLASSE 28
CARACTÉRISTIQUES DES ÉCOLES ET DES SALLES DE CLASSE - SUITE 30
PERSONNEL ENSEIGNANT : EFFECTIFS 34
PERSONNEL ENSEIGNANT : QUALIFICATION 36
RATIO ELEVES/ENSEIGNANT 38
RATIO ELEVES/ENSEIGNANT 39
PARCOURS SCOLAIRES 40
PARCOURS SCOLAIRES – SUITE 42
CAS DE GROSSESSE ET DE VIOLENCE 44
CAS DE GROSSESSE ET DE VIOLENCE 45
ABANDONS LIES A L'ORPAILLAGE, AUX GROSSESSES ET AUX MARIAGES 46
ABANDONS LIES A L'ORPAILLAGE, AUX GROSSESSES ET AUX MARIAGES 47
TAUX DE RÉUSSITE AU CEP 48
RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION NATIONALE DES ACQUIS SCOLAIRES 50
PARTIE II : INDICATEURS DE L'ÉDUCATION ISSUS D'ENQUÊTES AUPRÈS DES MÉNAGES **52**
ALPHABETISATION ET INSTRUCTION 53
ALPHABETISATION ET INSTRUCTION 54
ANNEXE 2 : LE SYSTEME EDUCATIF BURKINABE **56**

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

APE/AME	:	Association des Parents d'Elèves /Association des Mères Educatrices
CAP	:	Certificat d'Aptitude Pédagogique
CE1	:	Cours Elémentaire première année
CE2	:	Cours Elémentaire deuxième année
CEAP	:	Certificat Elémentaire d'Aptitude Pédagogique
CEB	:	Circonscription d'Education de Base
CEDEAO	:	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEP	:	Certificat d'Etudes Primaires
CM1	:	Cours Moyen première année
CM2	:	Cours Moyen deuxième année
CP1	:	Cours Préparatoire première année
CP2	:	Cours Préparatoire deuxième année
DHD	:	Développement Humain et Durable
DGESS	:	Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles
DPEPPNF	:	Direction Provinciale de l'Education Préscolaire, Primaire et Non Formelle
DREPPNF	:	Direction Régionale de l'Education Préscolaire, Primaire et Non Formelle
EBCVM	:	Enquête Burkinabè sur les Conditions de Vie des Ménages
EDS	:	Enquête Démographique et de Santé
EPT	:	Education Pour Tous
IA	:	Instituteur Adjoint
IAC	:	Instituteur Adjoint Certifié
IC	:	Instituteur Certifié
IP	:	Instituteur Principal
MENAPLN	:	Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales
ODD	:	Objectifs de Développement Durable
PDSEB	:	Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base
PASEC	:	Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN
PIB	:	Produit Intérieur Brut
QUIBB	:	Questionnaire Unifié des Indicateurs de Base du Bien-être
RGPH	:	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
SCADD		Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
TAMA	:	Taux d'Accroissement Moyen Annuel
TAP	:	Taux d'Achèvement du Primaire
TBA	:	Taux Brut d'Admission
TBS	:	Taux Brut de Scolarisation
UEMOA	:	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

PRÉSENTATION DU DOCUMENT

Après avoir situé le contexte relatif à l'environnement socio-économique et présenté les objectifs du PDSEB, le présent document décrit le système éducatif burkinabé à partir de réponses apportées aux questions suivantes :

1. **Quels moyens financiers sont engagés au profit du MENAPLN ?**

2. **Quels sont les offres et rendement pour l'enseignement primaire ?**

   - *Quel est l'effectif des élèves scolarisés et quelles sont les caractéristiques d'accès ?*
   - *Quelles sont les conditions d'accueil au niveau des infrastructures en termes de quantité et de qualité ?*
   - *Quels sont les moyens humains mobilisés pour assurer les activités scolaires ?*
   - *Qu'en est-il du parcours scolaire des élèves ?*
   - *Quels sont les résultats obtenus par les élèves au niveau des examens et des acquis scolaires ?*
   - *Quelles sont les caractéristiques des régions en matière d'éducation ?*

3. **Quelles sont les données sur l'éducation à travers les enquêtes nationales auprès des ménages ?**

OBJECTIFS EN MATIERE D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE :
PRINCIPALES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE EDUCATIVE

Le PDSEB constitue un cadre fédérateur pour mettre en place les conditions d'un développement harmonieux et durable du secteur éducatif du Burkina Faso. Pris en compte par le PNDES, il se veut être un référentiel de planification et de programmation des activités entrant dans le cadre de la mise en œuvre de cette politique au niveau de l'enseignement primaire, notamment en son axe n°2, portant sur le développement du capital humain. Il tient compte des engagements nationaux et internationaux auxquels le Burkina Faso a souscrit, notamment les Objectifs du Développement Durable (ODD). A cet effet, les objectifs globaux poursuivis par le PDSEB en matière d'enseignement primaire sont :

1. assurer la scolarisation primaire universelle à l'horizon 2021 et la transition primaire complète et post-primaire universelle à l'horizon 2025 afin de faire de l'enseignement de base obligatoire de dix (10) ans, une réalité pour toutes les couches sociales, avec une attention particulière pour l'équité du genre et l'inclusion;
2. améliorer la qualité de l'éducation de base formelle à tous les niveaux;
3. renforcer les capacités de pilotage de l'éducation de base;
4. assurer une gestion financière efficace du PDSEB.

OBJECTIFS EN MATIERE D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE :

Principales orientations de politique éducative

Indicateurs	2015/2016	2019/2020	2020/2021	Variation 2021/2016	cible 2030
1. Nouveaux inscrits au CP1 (Pr + Pl)	605 085	625 589	655 449	**8,3%**	**896 413**
1a. Nombre de filles inscrites au CP1	288 775	300 790	315 824	9,4%	
1b. Pourcentage de filles	47,7	48,1	48,2	1,0%	
2. Taux brut d'admission (Pr + Pl) en %	**100,1**	**94,9**	**97,3**	- 2,8	**110,0%**
2a. TBA Filles (en %)	97,8	93,5	96	- 1,8	
2b. TBA 43 communes prioritaires (CP) (%)	78	67,6	71,6	- 6,4	
2c. TBA Filles 43 Communes Prior. (en %)	75,4	65,5	69,7	- 5,7	
3. Taux brut de scolarisation	**86,1**	**5,3**	**86,1**		**109,4%**
3a. TBS Filles (en %)	86,4	87,5	87,3	0,9	
3b. TBS 43 communes Prioritaires (en %)	54,9	55	59,1	4,2	
3c. TBS Filles 43 communes. Prior. (en %)	54,1	54,5	58,8	4,7	
4. Ratio livre / élèves					
4a. Livre de Calcul	0,94	0,67	0,67	-0,3	
4b. Livre de Lecture	0,71	0,51	0,58	-0,1	
5. Nombre de salles de classes	**59 938**	**66 876**	**66 466**	**10,9%**	
6. Nombre de maîtres chargés de cours	**59 001**	**65 223**	**65 223**	**10,5%**	
7. Taux de redoublement par sous cycle					
7a. CP (en %)	3,5	3,8	3,3	-0,2	
Dont filles (en %)	3,2	3,4	2,9	-0,3	
7b. CE (en %)	6,0	5,1	5,2	-0,8	
Dont filles (en %)	5,5	5,5	4,6	-0,8	
7c. CM (en %)	10,5	6,1	11,1	0,6	
Dont filles (en %)	11,3	14,9	11,8	0,5	
8. Taux d'abandon par sous cycle					
8a. CP (en %)	4,6	8,3	6,5	1,9	
Dont filles (en %)	4,2	7,6	5,7	1,5	
8b. CE (en %)	5,5	8,4	7,2	1,7	
Dont filles (en %)	3,7	6,7	4,9	1,2	
8c. CM (en %)	8,4	9,1	9,1	0,7	
Dont filles (en %)	5,8	15,6	4,8	-1,0	
9. Taux de promotion par sous cycle					
9a. CP (en %)	91,9	87,8	90,2	-1,7	
Dont filles (en %)	92,6	89,0	91,3	-1,3	
9b. CE (en %)	88,5	86,5	87,6	-0,9	
Dont filles (en %)	90,9	87,8	90,5	-0,4	
9c. CM (en %)	81,1	84,8	79,7	-1,4	
Dont filles (en %)	82,9	79,0	83,5	**0,6**	
10. Taux de réussite au CEP (en %)	**67,3**	**65,8**	**60,8**	**-6,5**	
Dont filles (en %)	70,6	63,1	58,2	-12,4	
11. Taux d'achèvement (en %)	**58,2**	**60,3**	**62,4**	**4,2**	**100,0%**
11a.Dont filles (en %)	61	64,9	67,7	6,7	
11b. TAP des 43 communes prioritaires	**28,9**	**27**	**36,9**	8,0	
11c. TAP filles des 43 communes prioritaires	**29,9**	**27,8**	**39,6**	9,7	

CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Points saillants

- 6 régions sur 13 sont dans une situation sécuritaire difficile
- 2 344 structures éducatives fermées

Commentaire

Le contexte du Burkina Faso est caractérisé par la mise en œuvre du PNDES, le référentiel national des interventions de l'État et de ses partenaires sur la période 2016-2020 qui vise une croissance cumulative du revenu par habitant à même de réduire la pauvreté, de renforcer les capacités humaines et de satisfaire les besoins fondamentaux, dans un cadre social équitable et durable. Le PNDES intègre les Objectifs de Développement Durable (ODD). L'atteinte des objectifs desdits engagements, 2020 pour le PNDES et 2030 pour les ODD qui constitue des défis énormes à relever au regard des caractéristiques socio-économiques actuelles du pays, est compromise par une instabilité due aux attaques terroristes à répétition surtout dans les régions de l'Est, du Sahel et du Centre-Nord. Cette crise sécuritaire impacte négativement sur le système éducatif.

Les multiples crises que subi le pays n'est pas sans effet sur son économie. En effet, le dynamisme de son économie constaté ces dernières années s'est décéléré. Le taux de croissance du PIB réel qui se situait à 6,3% en 2017 et 6,8% en 2018 perd 0,8 point de pourcentage en 2019 (soit un taux de 6%).

La population burkinabé est estimée à 20 870 060 en 2019 (projection RGPH, 2006). Elle est caractérisée par 37,7% d'analphabète, un indice de pauvreté égale à 40,1% dont 47,5% en milieu rural et 13,7% en milieu urbain. Certains indicateurs démographiques (Données ONU pour la période 2015-2020, World Population Prospects 2019.Données PNUD, IDH 2017) se présentent comme suit : taux brut de natalité est de 104 pour 1000 femmes âgées de 15 – 19 ans, un taux de fécondité par femme de 5,3 enfants/femme ; un taux de taux de mortalité infanto juvénile qui se situe à 84 enfants pour 1000 et une espérance de vie à la naissance se place à 60,9 ans.

Selon les indicateurs du rapport 2019 sur l'Indice de Développement Humain (IDH), le Burkina Faso est classé 182ème sur 189 pays ; il gagne une place et devance sept (7) pays à l'échelle mondiale. Dans la zone UEMOA, il se classe avant le Mali et le Niger. Son IDH passe de 0,424 en 2018 à 0,434 en 2019 soit une augmentation de 0,011 point. Excepté le Mali, le reste des pays de la zone ont vu leur IDH augmenté.

CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE

Indicateurs socio-démographie des pays de l'UEMOA en 2019

Pays	Population (en milliers) 2019 (a)	PIB par habitants annuel (US $) 2017 (c)	Indice de Développement Humain 2019(b)	Taux de prévalence VIH/SIDA 2017 (c)	Taux d'alphabétisation (2015) (c) en %	Rang 2018 sur 189 pays	Variation de rang	Rang 2017sur 188 pays	Indice de Développement Humain 2018(b)	Variation IDH/ 2019/2018
Bénin	11 801	2 219	0,520	1	38,4	163	0	163	0,515	0,005
Burkina	**20 321**	**1 884**	**0,434**	**0,8**	**37,7**	**182**	**-1**	**183**	**0,423**	**0,011**
Côte d'Ivoire	25 717	3 857	0,516	2,8	43,3	165	-5	170	0,492	0,024
Guinée Bissau	1 921	1 806	0,461	3,4	59,8	178	1	177	0,455	0,006
Mali	19 658	2 169	0,427	1,2	33,1	184	2	182	0,427	0,000
Niger	23 311	1 153	0,377	0,3	19,1	189	0	189	0,354	0,023
Sénégal	16 296	2 678	0,514	0,4	55,6	166	2	164	0,505	0,009
Togo	8 082	1 612	0,513	2,1	66,5	167	2	165	0,503	0,010

Source : (a) : Données ONU, World population prospects 2019
(b): Perspective monde, consulté le 09/10/2019:
(c) Données du Fonds monétaire international, 2017, consulté le 8/09/2018

IDH par pays

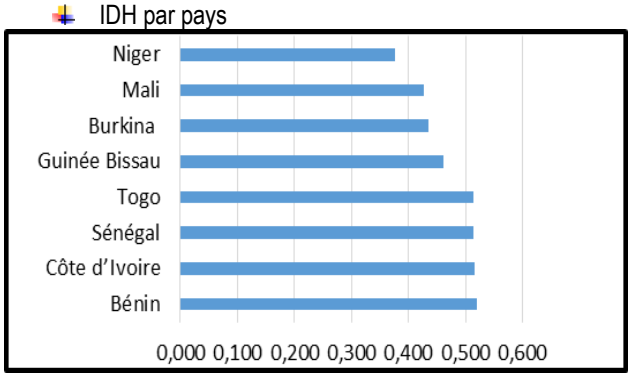

Indicateurs socio-démographie du Burkina Faso

Indicateurs démographiques	**2019**
Taux brut de natalité	104‰
Taux de fécondité par femmes	5,23
Taux brut de mortalité	11,8‰
Espérance de vie	60,9
Taux de mortalité infanto juvénile	84‰

Source : Données ONU pour la période 2015-2020, World Population Prospects 2019

Volume et croissance de la population

Population totale (projection 2019)	Taux de croissance annuel (2016)	Densité au Km2 (RGPH, 2006) habitants/km2
20 870 060	2,90%	51,8

Source: INSD, RGPH 2006

Evolution de la population scolarisable

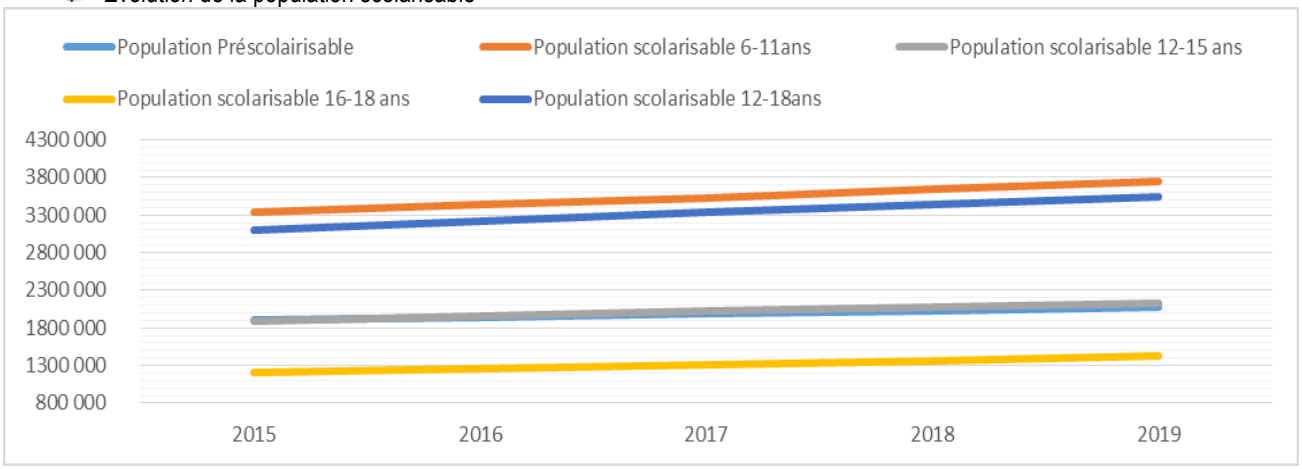

MOYENS FINANCIERS

Les points saillants

- Hausse du budget consacré à l'éducation nationale.
- Accroissement des ressources internes de l'Etat pour le MENAPLN.

Commentaire

Le Budget alloué au Ministère de l'Education nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales est de 499,253 milliards de FCFA pour l'année 2021. Il a augmenté de 13,8% par rapport à 2020 et de 55,4% par rapport à l'année 2017.

La part du budget du MENAPLN dans celui de l'Etat qui est de 18,7% a augmenté de 1,3 point de pourcentage par rapport à l'année précédente et a augmenté de 5,6 points de pourcentage par rapport à 2017.

La part du budget allouée aux dépenses courantes et à l'investissement sont respectivement de 88,6% et 1,7% en 2021. Ces proportions ont baissé de 5,4 points de pourcentage pour les dépenses courantes et de 4,3 points de pourcentage pour l'investissement par rapport à l'année précédente.

Les ressources internes constituent la principale source de financement du budget du MENAPLN et s'élèvent à 450,882 milliards soit 90,3% du budget. Le reste provenant des financements extérieurs se répartit entre 0,6% de prêt et 9,1% de subventions.

Sources : Lois de finances

- Avant 2016, le budget du MENAPLN concernait uniquement le primaire et l'éducation non formelle,

MOYENS FINANCIERS

Budget du MENAPLN

Budget	Variation par rapport à :		Variation par rapport à :	
2021	2020		2017	
(millions FCFA)	en millions FCFA	en %	en millions FCFA	en %
499 253	**60 658**	**13,8**	**177 907**	**55,4**

Évolution du Budget du MENAPLN

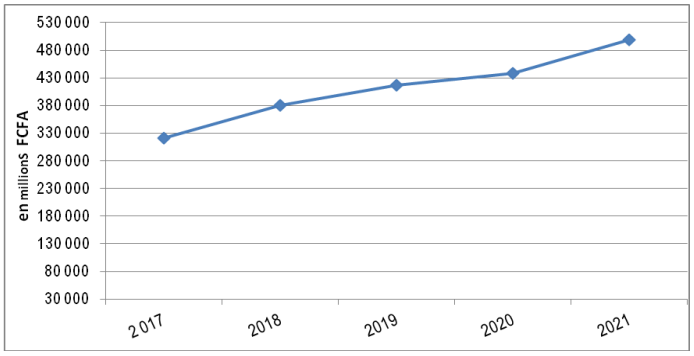

Part du budget du MENAPLN dans le Budget de l'Etat

Part en 2021 (en %)	Variation par rapport à :	
	2020 (en %)	2017 (en %)
18,7	1,3	5,6

Evolution du mode de financement du Budget du MENAPLN

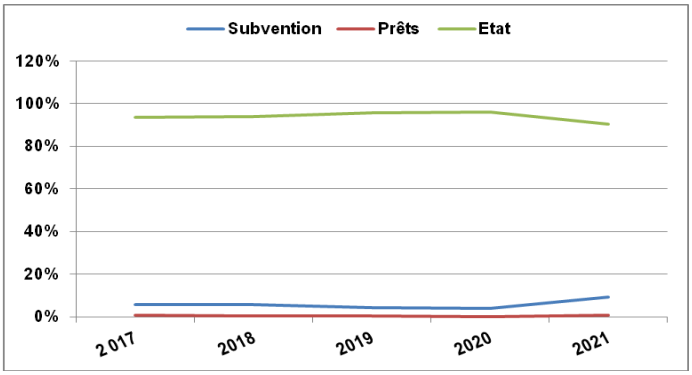

Source de financement du budget MENAPLN

Sources	Budget 2021 (en millions)	Variation par rapport à :	
		2020 (en %)	2017 (en %)
Etat	450 882	7,1%	49,9%
Subvention	45 488	160,8%	149,5%
Emprunt	2 883	12 682,4%	25,5%

Evolution de la structure du Budget du MENAPLN

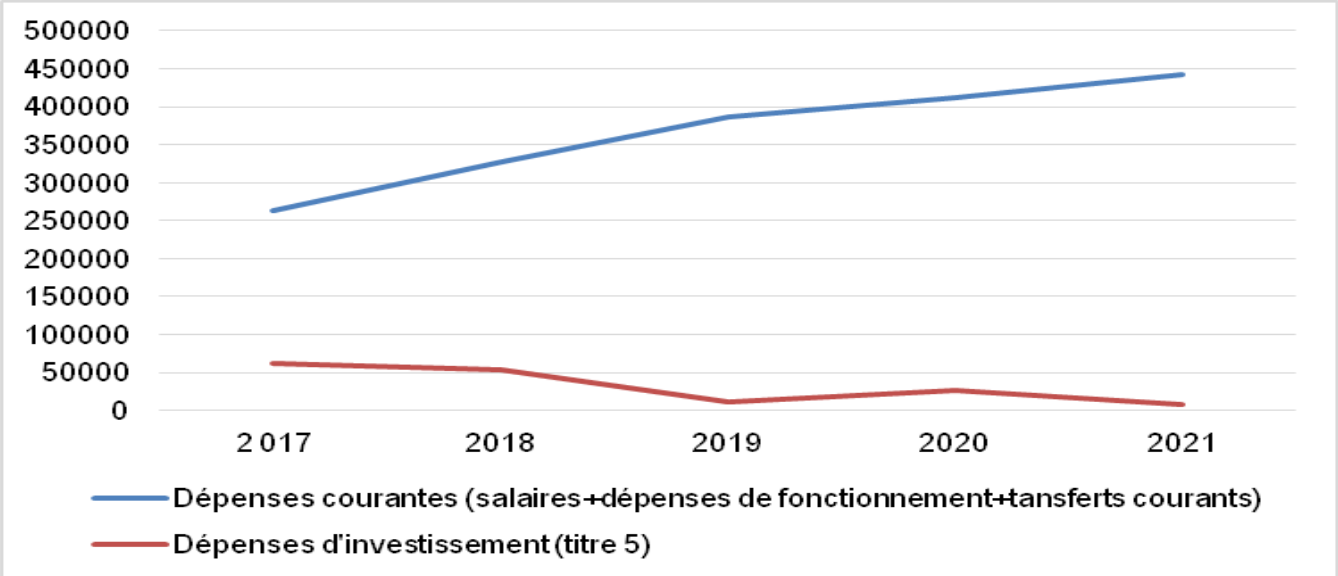

PARTIE I : INDICATEURS DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ISSUS DES CAMPAGNES STATISTIQUES ANNUELLES DU MENAPLN

EFFECTIFS DES ÉLÈVES

Points saillants

- Faible croissance des effectifs ;
- Forte croissance des effectifs dans le privé par rapport au public ;
- Forte baisse des effectifs dans le Sahel.

Commentaire

L'effectif des élèves en 2020/2021 de l'enseignement primaire est de 3 289 736 avec une hausse de 1,5% par rapport à l'année précédente et de 14,5% par rapport à 2016/2017 soit un taux d'accroissement moyen annuel (TAMA) de 2,0%.

En 2020/2021 la proportion des filles dans l'effectif total est de 49,5%. L'effectif des filles croît plus vite que celui des garçons depuis 2016/2017. En effet, le TAMA de l'effectif des filles entre 2016/2017 et 2020/2021 est de 2,4% contre 1,6% pour celui des garçons.

La part du privé est de 24,4% en 2020/2021. Elle a augmenté de 1 point de pourcentage par rapport à l'année précédente et de 4,3 points de pourcentage par rapport à 2016/2017. Le taux de croissance de l'effectif des élèves dans le privé est plus important que celui du public. Entre 2016/2017 et 2020/2021, l'effectif dans le privé a augmenté de 31,4% et celui du public de 2,3%.

La part du milieu rural est de 71,0% en 2020/2021. Cependant, cette part a baissé de 0,9 point de pourcentage par rapport à l'année précédente et de 2,2 points de pourcentage par rapport à 2016/2017. Le taux de croissance de l'effectif des élèves en milieu urbain est supérieur à celui du milieu rural (17,2% contre 4,9%) sur la même période.

Les communes prioritaires comptent 155 600 élèves en 2020/2021 soit une baisse de 0,1% par rapport à 2019/2020. La proportion des filles scolarisées est de 48,5% soit 1,1 point de pourcentage de moins par rapport à celle du niveau national.

Au niveau régional, les effectifs des élèves ont baissé dans cinq régions par rapport à l'année dernière. En effet, on constate une forte baisse dans les régions du Sahel et de l'Est avec respectivement 15,4% et 8,7%. Cela est lié en partie à la fermeture d'écoles dans certaines localités due à l'insécurité. Par contre dans les autres régions, l'effectif des élèves a augmenté par rapport à l'année précédente. La région du Centre-Nord a le taux de croissance le plus élevé avec 13,7% et celle qui a le taux de croissance le moins élevé est le Nord (0,1%).

EFFECTIFS DES ÉLÈVES

Effectif total 2020/2021	Part Privé (en %)	Part milieu rural (en %)	Part communes prioritaires (en %)
3 289 736	24,4	71,0	4,7

Variation par rapport à 2019/2020		Variation par rapport à 2016/2017	
en nombre	**en %**	**en nombre**	**en %**
49 389	1,5	248 934	13,7

Évolution des indices base 100 en 2016/2017 des effectifs selon le genre

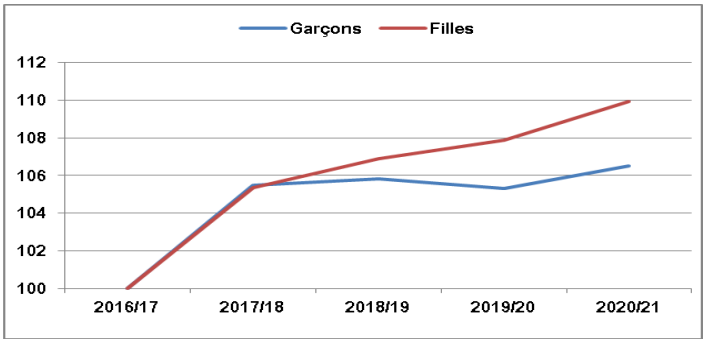

Évolution des indices base 100 en 2016/2017 des effectifs selon le statut

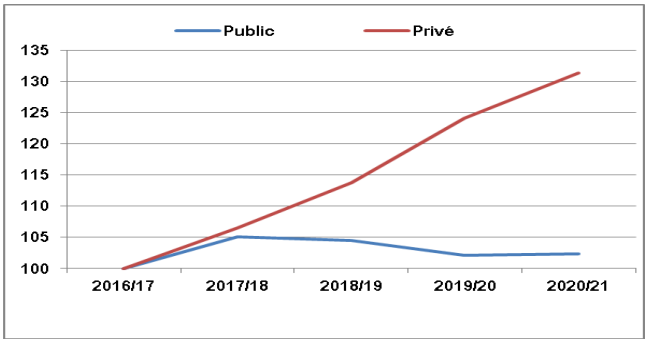

Évolution des indices base 100 en 2016/2017 des effectifs selon le milieu

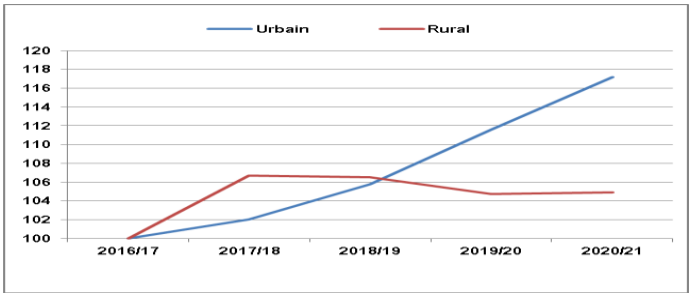

Proportion des effectifs selon le statut de la commune

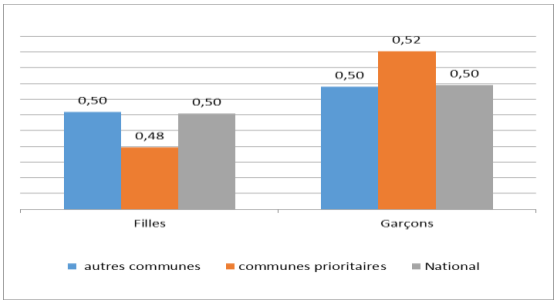

Répartition des effectifs par région

Régions	Effectifs 2020/21	Variation par rapport à 2019/2020 en nombre	Variation par rapport à 2019/2020 en %	Variation par rapport à 2016/2017 en %
Boucle du Mouhoun	308 168	14 347	4,9	7,93
Cascades	138 258	4 138	3,1	21,19
Centre	513 926	16 666	3,4	18,38
Centre-Est	261 777	- 1 063	- 0,4	3,95
Centre-Nord	258 607	31 124	13,7	6,74
Centre-Ouest	335 309	2 868	0,9	12,22
Centre-Sud	158 303	- 1 617	- 1,0	7,45
Est	178 988	- 16 999	- 8,7	- 8,58
Hauts-Bassins	416 889	9 495	2,3	20,74
Nord	338 843	495	0,1	7,82
Plateau Central	187 297	- 3 741	- 2,0	11,46
Sahel	54 314	- 9 886	- 15,4	- 56,93
Sud-Ouest	139 057	3 562	2,6	18,47
Burkina Faso	**3 289 736**	49 389	1,52	**8,19**
médiane	**258 607,0**	2 868,0	0,9	**7,93**
intervalle de variation	**[54314 513926]**	[-16999 31124]	[-15,4 13,7]	**[-56,9 21,2]**

Répartition des effectifs par région

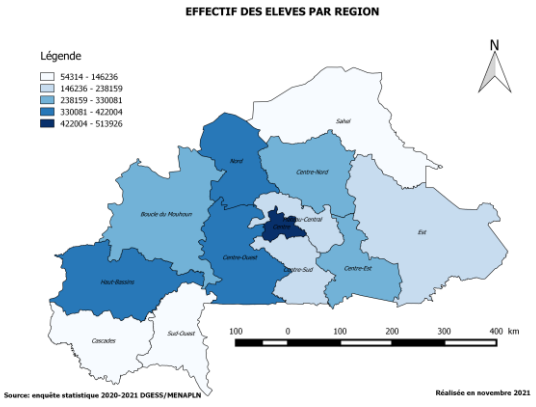

TAUX BRUT D'ADMISSION AU PRIMAIRE

Points saillants

- Hausse du Taux Brut d'Admission (TBA) ;
- Indice de parité des sexes inférieur à 1 ;
- Fortes disparités entre les communes prioritaires et les autres communes.

Commentaire

Le TBA au primaire est de 97,3% en 2020/2021. Il a augmenté de 2,4 points de pourcentage par rapport à l'année précédente et a baissé de 5,3 points de pourcentage par rapport à 2016/2017.

Le TBA des garçons (98,5%) reste supérieur à celui des filles (96,0%) ; ce qui affiche un indice de parité de 0,97. Entre 2016/2017 et 2020/2021 le TBA des garçons a baissé de 5,3 points de pourcentage et celui des filles de 4,6 points de pourcentage.

Le TBA des communes prioritaires est de 71,6% soit une hausse de 3,9 points de pourcentage par rapport à l'année précédente. Ce taux est inférieur à celui des autres communes (99,2%) soit un écart de 27,6 points de pourcentage. Cet écart était de 29,6 points de pourcentage en 2019/2020.

En 2020/2021, six régions ont un TBA supérieur à 100% dont les plus élevés s'observent dans les régions du Nord (124,6%), du Centre (121,7%) et des Hauts-Bassins (116,5%). Les taux les moins élevés s'observent dans les régions du Sahel (36,8%) et de l'Est (59,3%). Le TBA a baissé dans trois régions du Burkina par rapport à l'année précédente : le Plateau central (5,2 points de pourcentage), les Hauts-Bassins (1,8 point de pourcentage) et le Sud-Ouest (1,2 point de pourcentage).

Notes méthodologiques :
TBA : Rapport entre le nombre d'élèves nouvellement admis en première année et le nombre d'enfants ayant l'âge légal d'admission à l'enseignement primaire (6 ans).
Indice de parité entre les sexes : Rapport entre le TBA féminin et le TBA masculin. Plus, il se rapproche de 1, moins il y a de disparité entre sexes.

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENAPLN.

TAUX BRUT D'ADMISSION AU PRIMAIRE

TBA en 2020/21	TBA garçons	TBA filles	Indices de parité	Variation par rapport à 2019/2020	Variation par rapport à 2016/2017
97,3	98,5	96	0,97	2,4	-5,3

Évolution comparée du TBA garçons et filles

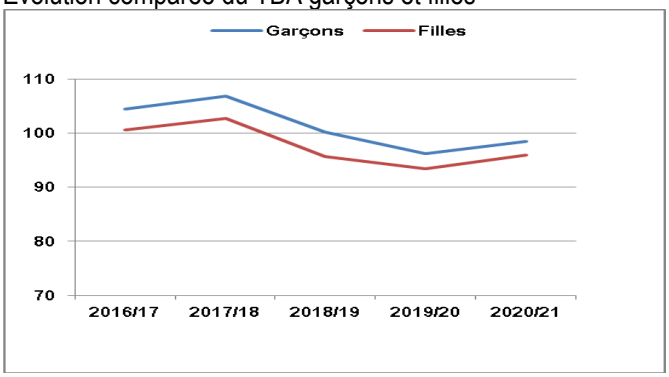

TBA selon le statut des communes

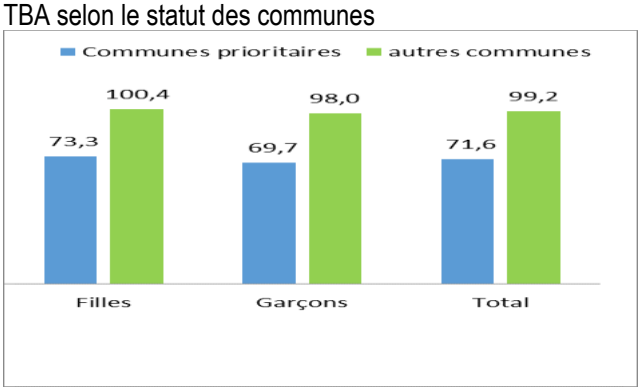

Disparités régionales

Régions	TBA 2020/21			
	TBA Garçon	TBA Fille	Ensemble	Parité
Boucle du Mouhoun	88,8	87,1	88,0	0,98
Cascades	99,3	91,2	95,3	0,92
Centre	123,1	120,3	121,7	0,98
Centre Est	96,9	92,0	94,6	0,95
Centre Nord	103,4	95,8	99,7	0,93
Centre Ouest	106,5	110,5	108,4	1,04
Centre Sud	99,1	96,4	97,8	0,97
Est	60,5	58,1	59,3	0,96
Hauts Bassins	117,5	115,5	116,5	0,98
Nord	126,5	122,6	124,6	0,97
Plateau Central	113,8	106,9	110,4	0,94
Sahel	37,7	36,0	36,8	0,95
Sud-Ouest	102,3	105,2	103,7	1,03
Burkina Faso	**98,5**	**96,0**	**97,3**	**1,0**
Médiane	**102,3**	**96,4**	**99,7**	**0,97**
Intervalle de variation	**[37,7 126,5]**	**[36 122,6]**	**[36,8 124,6]**	**[0,9 1]**

Disparité selon le sexe

Sexe	TBA 2020/21	Variation (*)	
		Par rapport 2019/2020	Par rapport 2016/2017
Filles	96,0	2,5	-4,6
Garçons	98,5	2,4	-5,3

Disparités régionales

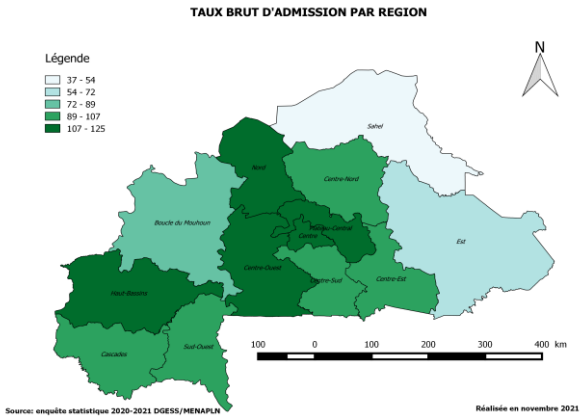

TAUX BRUT DE SCOLARISATION

Points saillants

- Baisse du Taux Brut de Scolarisation (TBS) ;
- Indice de parité en faveur des filles ;
- Fortes disparités entre les régions.

Commentaire

Le TBS au niveau national est de 86,1% en 2020/2021. Ce taux a baissé de 0,5 point de pourcentage par rapport à l'année scolaire précédente et de 2,4 points de pourcentage par rapport à 2016/2017.

Le TBS des filles (87,3%) est au-dessus de celui des garçons (84,9%), donnant ainsi un indice de parité de 1,03 d'où une disparité en faveur des filles. Entre 2016/2017 et 2020/2021, le TBS des filles a diminué de 1,7 point de pourcentage et celui des garçons a baissé de 3,2 points de pourcentage.

Une forte disparité du TBS s'observe entre les communes prioritaires et les autres communes avec respectivement 59,1% et 88,0%. Cependant, entre 2019/2020 et 2020/2021, l'écart entre le TBS des communes prioritaires et celui des autres communes est passé de 34,2 à 29,0 points de pourcentage.

Le TBS national cache d'énormes disparités entre les régions. En effet, la région du Centre a le plus fort taux avec 109,9%. Elle est suivie de celle du Nord (106,0%), du Centre-Ouest (105,9%), des Hauts-Bassins (105,4%) et du Plateau Central (102,5%). Le Sahel est la région ayant le plus faible TBS avec 20,3%. L'analyse selon le sexe montre que quatre (04) régions (Cascades, Centre-Est, Centre-Nord et le Sahel) ont un TBS des filles inferieur à celui des garçons.

Notes méthodologiques :
TBS **:** Rapport entre le nombre total d'élèves scolarisés dans le primaire et le nombre d'enfants ayant l'âge légal de scolarisation (de la tranche d'âge de 6-11 ans).
Indice de parité : Rapport entre le TBS féminin et le TBS masculin. Plus il se rapproche de 1, plus la disparité entre genre est réduite.
Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENAPLN

TAUX BRUT DE SCOLARISATION

TBS en 2020/21	TBS garçons	TBS filles	Indice de parité	Variation par rapport à 2019/2020	Variation par rapport à 2016/2017
86,1	84,9	87,3	**1,03**	**-0,5**	**-2,4**

Evolution du TBS selon le sexe

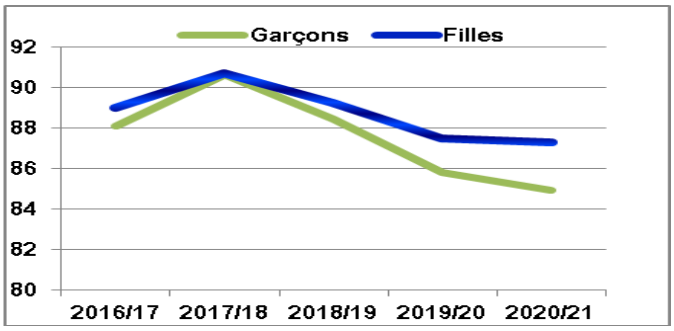

TBS 2020/21 par sexe et selon le statut des communes

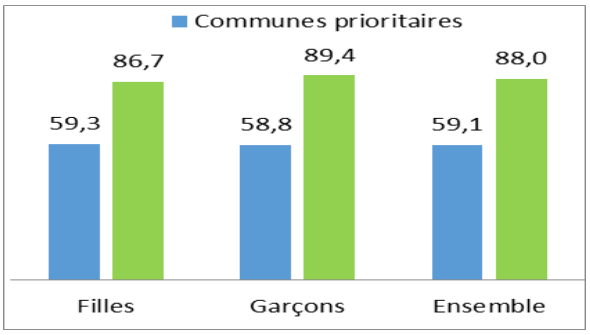

Disparité selon le sexe

Sexe	TBS 2020/2021	Variation (*)	
		Par rapport 2019/2020	Par rapport 2016/2017
Filles	87,3	-0,2	-1,7
Garçons	84,9	-0,9	-3,2
Ensemble	86,1	-0,5	-2,4

Disparités régionales

Régions	TBS 2020/2021			
	TBS Garçon	TBS Fille	Ensemble	Parité
Boucle du Mouhoun	79	82,5	80,7	1,04
Cascades	87,9	87,1	87,5	0,99
Centre	107,7	112,2	109,9	1,04
Centre Est	84,2	83	83,6	0,99
Centre Nord	77,9	77,8	77,8	1,00
Centre Ouest	101,7	110,5	105,9	1,09
Centre Sud	96,4	97,9	97,1	1,02
Est	49,2	49,6	49,4	1,01
Hauts Bassins	104,2	106,7	105,4	1,02
Nord	105	107	106	1,02
Plateau Central	102,4	102,7	102,5	1,00
Sahel	20,4	20,1	20,3	0,99
Sud-Ouest	82,9	88,4	85,5	1,07
Burkina Faso	**84,9**	**87,3**	**86,1**	**1,03**
Médiane	**87,9**	**88,4**	**87,5**	**1,02**
Intervalle de variation	**[20,4 107,7]**	**[20,1 112,2]**	**[20,3 109,9]**	**[1 1,1]**

Taux brut de scolarisation par région

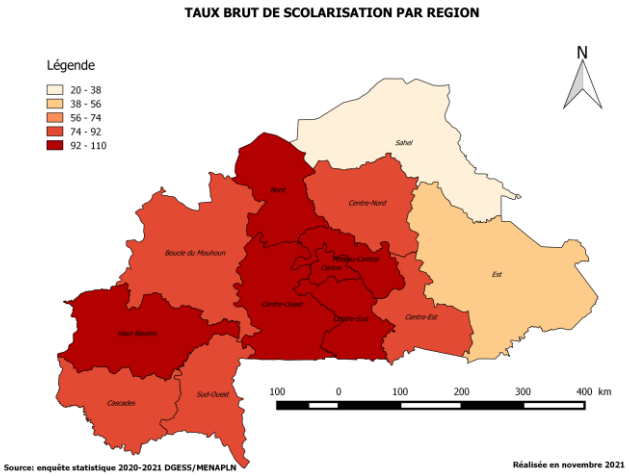

TAUX D'ACHÈVEMENT AU PRIMAIRE

Points saillants

- Hausse du Taux d'Achèvement au Primaire (TAP) ;
- TAP des filles supérieur à celui des garçons ;
- Fortes disparités entre les régions ;
- IPS supérieur à 1 dans toutes les régions.

Commentaire

Le Taux d'Achèvement au Primaire (TAP) en 2020/2021 est de 62,4%. Il a augmenté de 2,1 points de pourcentage par rapport à 2019/2020 et 2016/2017.

Le TAP des filles qui est de 67,7% en 2020/2021 reste supérieur à celui des garçons (57,3%). Le TAP des filles a augmenté de 2,8 points de pourcentage par rapport à l'année précédente et de 3,4 points de pourcentage par rapport à 2016/2017. Quant à celui des garçons, il a augmenté de 1,4 point de pourcentage par rapport à 2019/2020 et de 0,7 point de pourcentage par rapport à 2016/2017. L'indice de parité du TAP est de 1,2 en 2020/2021 et traduit un meilleur achèvement des filles par rapport aux garçons.

En 2020/2021, le TAP des communes prioritaires est de 36,9% et celui des autres communes de 64,5%. Ils ont baissé respectivement de 9,9 points de pourcentage et 0,6 point de pourcentage par rapport à l'année précédente. L'écart entre le TAP des communes prioritaires et les autres communes est aussi en baisse. En effet, il est passé de 36,9 à 27,6 points de pourcentage entre 2019/2020 et 2020/2021.

Des disparités sont aussi perceptibles entre les régions. En effet, le TAP varie de 11,3% au Sahel à 87,7 % au Centre.

Pour l'indice de parité des sexes (IPS), toutes les régions ont atteint la parité entre fille et garçon.

Notes méthodologiques :
TAP : Le taux d'achèvement au primaire est le rapport entre les élèves nouvellement admis au CM2 et la population de 11 ans (UNESCO).
Indice de parité/TAP : Rapport entre le TAP des filles et le TAP des garçons. Plus il se rapproche de 1, plus la disparité entre sexes est réduite.

TAUX D'ACHEVEMENT AU PRIMAIRE

TAP en 2020/2021	TAP garçons	TAP filles	Indices de parité
62,4	57,3	67,7	1,2

Variation par rapport à 2019/2020	Variation par rapport à 2016/2017
2,1	2,1

Evolution des TAP selon le sexe

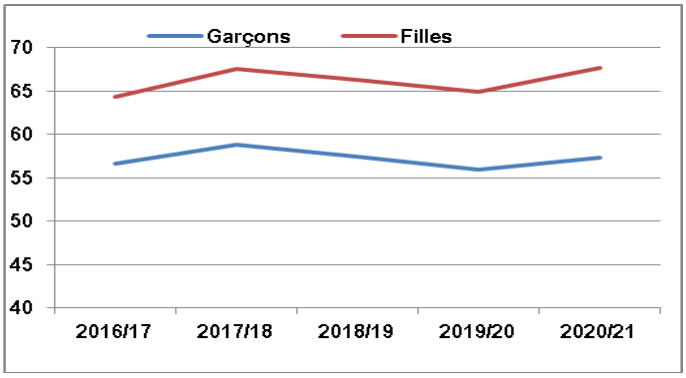

Représentation des TAP selon le statut des communes

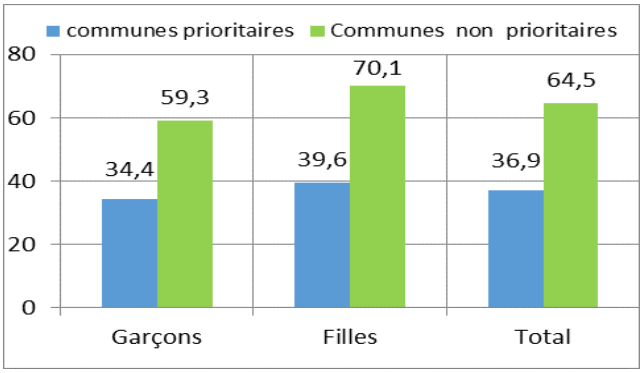

Disparités Filles/Garçons

Sexe	TAP 2020/21	Variation (*)	
		Par rapport 2019/2020	Par rapport 2016/2017
Filles	67,7	2,8	3,4
Garçons	57,3	1,4	0,7

Disparités communes prioritaires/non prioritaires

	2019/20			2020/21		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
communes prioritaires	26,3	27,8	27,0	34,4	39,6	36,9
Communes non prioritaires	59,2	68,9	64,0	59,3	70,1	64,5

Disparités régionales

Régions	TAP 2020/21			
	G	F	Ensemble	Parité
Boucle du Mouhoun	53,9	63,7	58,6	1,18
Cascades	59,9	64,2	62,0	1,07
Centre	79,5	96,0	87,7	1,21
Centre-Est	58,9	65,8	62,3	1,12
Centre-Nord	44,4	55,8	50,1	1,26
Centre-Ouest	74,0	88,8	81,3	1,20
Centre Sud	66,6	79,5	72,8	1,19
Est	34,2	37,7	35,9	1,10
Hauts-Bassins	71,6	81,8	76,6	1,14
Nord	58,6	73,8	66,1	1,26
Plateau Central	67,0	79,7	73,2	1,19
Sahel	11,2	11,5	11,3	1,03
Sud-Ouest	55,8	66,0	60,6	1,18
Burkina Faso	**57,3**	**67,7**	**62,4**	**1,2**
Médiane	**58,9**	**66,0**	**62,3**	**1,2**
Intervalle de variation	**[11,2 79,5]**	**[11,5 96]**	**[11,3 87,7]**	**[1 1,3]**

Taux d'achèvement en 2020/2021 par Région

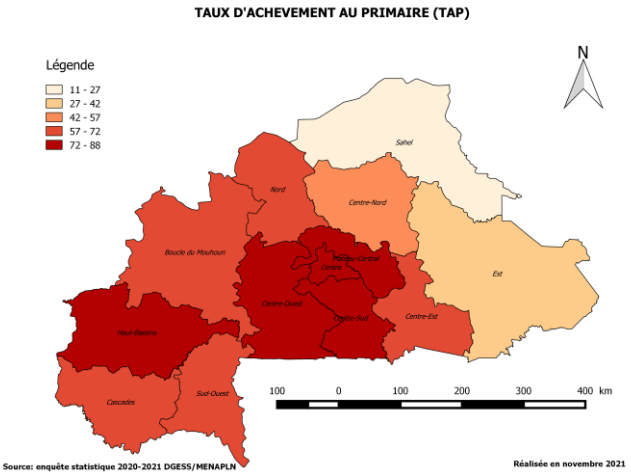

LA DYNAMIQUE DE SCOLARISATION

Points saillants

- Baisse de l'écart entre TBA et TBS.

Commentaire

L'écart entre le TBA et le TBS au niveau national est passé de 11,4 points de pourcentage en 2019/2020 à 11,2 points de pourcentage en 2020/2021.

Toutes les régions ont enregistré un écart positif entre ces deux taux. Cet écart entre les deux taux varie entre 0,7 point de pourcentage au Centre-Sud à 21,9 points de pourcentage au Centre-Nord. Ces écarts sont entretenus grâce aux efforts qui sont déployés notamment les subventions à l'endroit des élèves, le cartable minimum, la distribution des manuels scolaires, les rations alimentaires, etc. Cependant, la baisse du TBS constatée cette année pourrait annuler cette tendance si elle se poursuivait.

Le classement des régions selon l'indice du PDSEB en 2020/2021, positionne la région du Centre-Ouest au premier rang suivie de celle du Centre. La région du Sahel occupe la dernière place. Cette dernière doit fournir beaucoup d'efforts en matière de l'Education Pour Tous (EPT).

Notes méthodologiques :
L'IPDSEB mesure le niveau moyen atteint par chaque région dans l'optique de l'Education Primaire pour Tous. Le TBA, le TBS, le TAP et l'indice de parité des sexes du TBS sont les variables utilisées pour le calcul de l'indice.
L'IPDSEB d'une région est obtenu en calculant la moyenne arithmétique simple des valeurs centrées par rapport à la valeur la plus petite et réduit par l'écart entre la valeur maximale et minimale des composantes.

LA DYNAMIQUE DE SCOLARISATION

Comparaison des évolutions du TBA, TBS et TAP

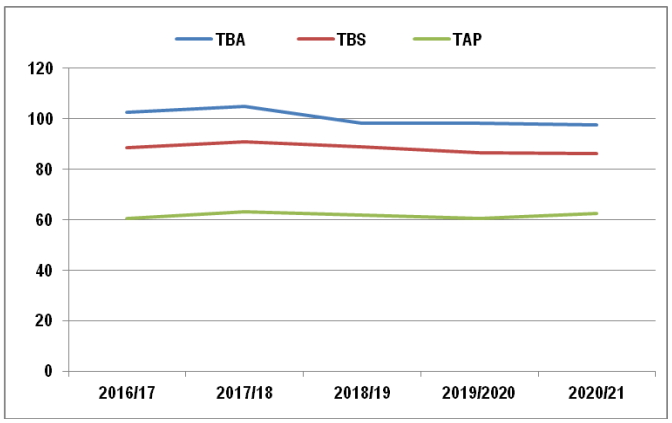

Ecart (TBA – TBS) par région

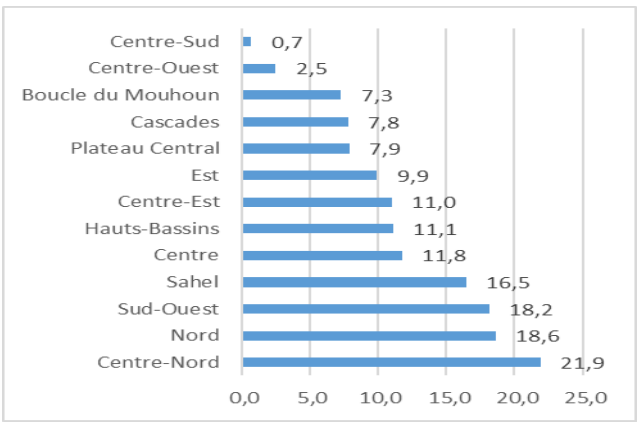

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENAPLN

Comparaison TBA / TBS

Régions	TBA 2020/21	TBS 2020/21	TAP 2020/21	Ecart (TBA-TBS)
Boucle du Mouhoun	88,0	80,7	58,6	7,3
Cascades	95,3	87,5	62,0	7,8
Centre	121,7	109,9	87,7	11,8
Centre-Est	94,6	83,6	62,3	11,0
Centre-Nord	99,7	77,8	50,1	21,9
Centre-Ouest	108,4	105,9	81,3	2,5
Centre-Sud	97,8	97,1	72,8	0,7
Est	59,3	49,4	35,9	9,9
Hauts-Bassins	116,5	105,4	76,6	11,1
Nord	124,6	106,0	66,1	18,6
Plateau Central	110,4	102,5	73,2	7,9
Sahel	36,8	20,3	11,3	16,5
Sud-Ouest	103,7	85,5	60,6	18,2
Burkina Faso	**97,3**	**86,1**	**62,4**	**11,2**

Indice PDSEB de l'enseignement primaire 2020/2021

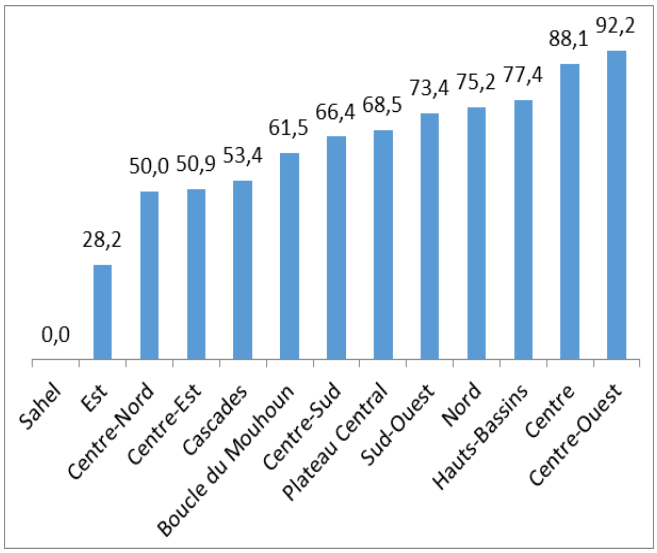

NOMBRE D'ÉCOLES

Points saillants

- Hausse du nombre d'écoles fonctionnelles ;
- Forte croissance au privé ;
- Forte baisse du nombre d'écoles fonctionnelles dans le Sahel.

Commentaire

Le nombre d'écoles fonctionnelles est passé de 14 863 en 2019/2020 à 15 077 en 2020/2021 soit une augmentation de 1,4%. Ce nombre a diminué de 1,7% par rapport à 2016/2017 avec un TAMA de -0,4%.

La part du privé est de 30,1% en 2020/2021. Cependant, le nombre d'écoles croît plus vite dans le privé que dans le public. En effet, entre 2016/2017 et 2020/2021 le TAMA au privé est de 4,6% contre -2,2% au public.

Le milieu rural regroupe 78,0% du nombre total d'écoles fonctionnelles. Cette proportion a baissé de 0,6 point de pourcentage par rapport à l'année précédente et s'explique par le fait que la majorité des écoles fermées se trouve en milieu rural. Par ailleurs, le nombre d'écoles fonctionnelles croît plus vite en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, entre 2016/2017 et 2020/2021 le TAMA en milieu urbain est de 2,3% contre -1,1% en milieu rural.

Le nombre d'écoles fonctionnelles a baissé dans les régions du sahel (42,5%) et de l'Est (11,1%). Cette situation est due à la persistance de la crise sécuritaire. Par contre, il a augmenté dans les autres régions. Cette augmentation varie de 0,4% au Centre à 9,4% au Centre-Nord.

Notes méthodologiques : Les indices (base 100 en 2015/2016) sont obtenus en rapportant la valeur d'une période à celle de l'année de référence 2015/2016. Ils sont exprimés pour 100 unités.

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENAPLN

NOMBRE D'ECOLES

Effectif total 2020/21	Part Privé (en %)	Part milieu rural (en %)	Part communes prioritaires (en %)
15 077	30,1%	78,6%	6,0%

Variation par rapport à 2019/2020		Variation par rapport à 2016/2017	
en nombre	en %	en nombre	en %
214	1,4	- 253	- 1,7

Indices du nombre d'écoles (base100 en 2015/2016) par statut

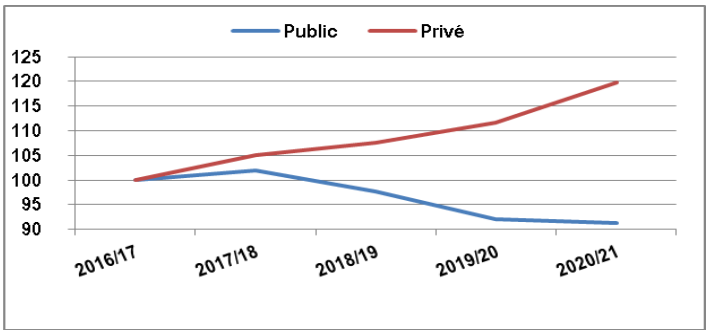

Indices du nombre d'écoles (base100 en 2015/2016) par milieu de résidence

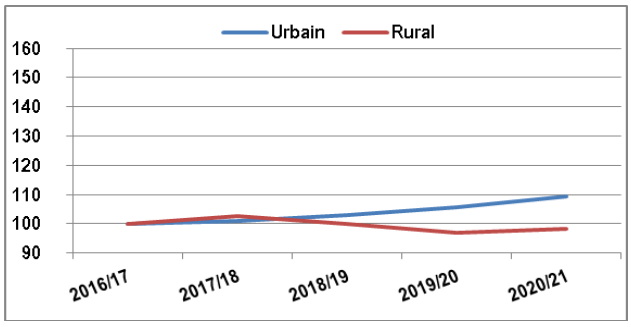

Répartition du nombre d'écoles par région

Régions	Nombre d'école 2020/21	Variation par rapport à 2019/2020		Variation par rapport à 2016/2017 en %
		en nombre	en %	
Boucle du Mouhoun	1 373	113	9,0	2,5
Cascades	714	28	4,1	10,5
Centre	2 039	9	0,4	12,2
Centre-Est	1 255	46	3,8	5,3
Centre-Nord	1 180	101	9,4	10,3
Centre-Ouest	1 370	22	1,6	6,4
Centre-Sud	751	17	2,3	15,4
Est	878	- 110	- 11,1	- 28,6
Hauts-Bassins	1 725	55	3,3	20,6
Nord	1 622	56	3,6	1,7
Plateau Central	1 022	13	1,3	7,0
Sahel	242	- 179	- 42,5	- 76,1
Sud-Ouest	906	43	5,0	5,3
Burkina Faso	**15 077**	**214**	**1,4**	**- 1,7**
Médiane	1 180	28	3,3	5,3
Intervalle de variation	[242 2039]	[-179 113]	[-42,5 9,4]	[-76,1 20,6]

Répartition du nombre d'écoles par région

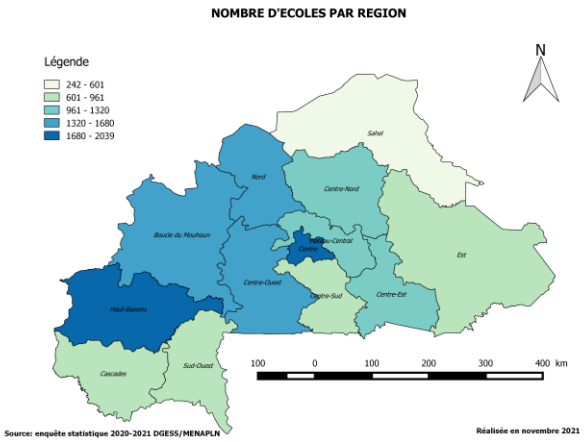

NOMBRE DE SALLES DE CLASSE

Points saillants

- Baisse du nombre de salles de classe ;
- Hausse du nombre de salles de classe dans le privé.

Commentaire

Le nombre de salles de classe fonctionnelles au cours de l'année scolaire 2020/2021 est de 66 466. Ce nombre a diminué de 0,6% par rapport à l'année précédente. Par rapport à 2016/2017 le nombre de salles de classe fonctionnelles a augmenté de 3,5%.

La variation du nombre de salles de classe fonctionnelles par rapport à l'année précédente montre des disparités selon le statut de l'établissement. En effet, au public, ce nombre a baissé de 2,0% contre une hausse de 3,3% au privé. Entre 2016/2017 et 2020/2021 le nombre de salles de classe fonctionnelles au privé a augmenté de 23,2% contre une baisse de 2,2% au public.

En 2020/2021, tout comme les années précédentes, on dénombre plus de salles de classe fonctionnelles en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, 74% de ces salles de classe sont en milieu rural. Cependant, on constate une baisse de 1,6% par rapport à l'année précédente due à l'insécurité qui prévaut en rural.

Les communes prioritaires abritent 5,4% de l'ensemble des salles de classe fonctionnelles.

Au niveau régional, l'évolution du nombre de salles de classe fonctionnelles par rapport à 2019/2020 varie de -39,1% dans le Sahel à 8,3% dans le Centre-Nord.

Salle de classe : Unité pédagogique où des enseignements sont dispensés. Elle peut être construite ou en abri précaire (paillote par exemple)

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENAPLN

NOMBRE DE SALLES DE CLASSE

Effectif total 2020/21	Part Privé (en %)	Part milieu rural (en %)	Part communes prioritaires (en %)
66 466	26,7	74,3	5,4

Variation par rapport à 2019/2020		Variation par rapport à 2016/2017	
en nombre	en %	en nombre	en %
- 410	- 0,6	2 248	3,5

Évolution du nombre de salles de classe (indice base100 en 2016/2017) par statut

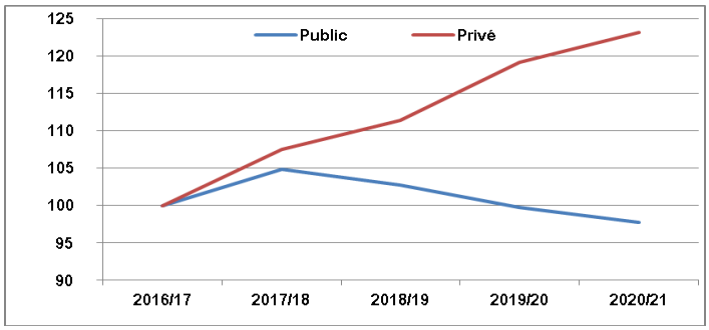

Évolution du nombre de salles de classe (indice base 100 en 2016/2017) par milieu de résidence

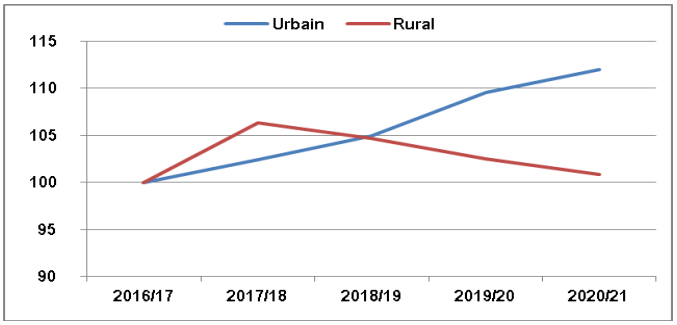

Disparités régionales

Régions	Nombre de salles de classe 2020/21	Variation par rapport à 2019/2020		Variation par rapport à 2016/2017 en %
		en nombre	en %	
Boucle du Mouhoun	5 953	201	3,5	2,0
Cascades	2 924	124	4,4	20,5
Centre	10 742	106	1,0	6,2
Centre-Est	5 444	4	0,1	8,8
Centre-Nord	4 883	376	8,3	0,2
Centre-Ouest	6 490	- 55	- 0,8	0,4
Centre-Sud	3 218	41	1,3	7,6
Est	3 781	- 433	- 10,3	- 3,4
Hauts-Bassins	7 537	193	2,6	2,1
Nord	6 448	- 105	- 1,6	2,4
Plateau Central	4 115	- 65	- 1,6	1,6
Sahel	1 142	- 732	- 39,1	- 9,8
Sud-Ouest	3 789	- 65	- 1,7	3,1
Burkina Faso	66 466	- 410	- 0,6	3,5
Médiane	4 883	4	0,1	10
Intervalle de variation	[0 ; 0]	[-732 ; 376]	[-39,1 ; 8,3]	[-69,8 ; 22,1]

Disparités régionales

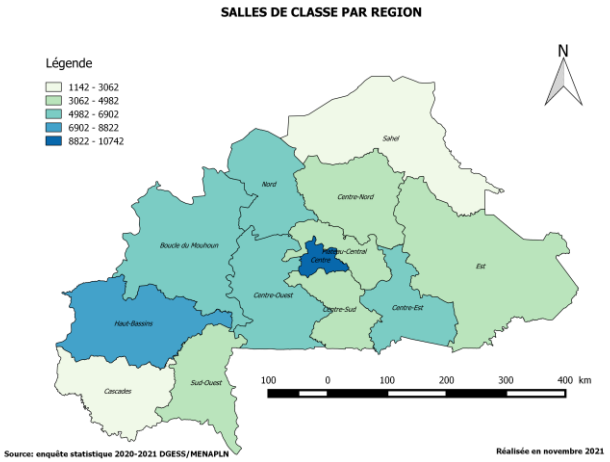

NOMBRE DE SALLES DE CLASSE SOUS PAILLOTES

Points saillants

- Hausse du nombre de salles de classe sous paillotes dans le privé ;
- Réduction du nombre de salles de classe sous paillotes dans cinq (5) régions.

Commentaire

Au cours de l'année scolaire 2020/2021, on a dénombré 6 925 salles de classe sous paillotes, soit une augmentation de 6,7% par rapport à l'année précédente.

Le nombre de salles de classe sous paillotes est de 4 237 au public et de 2 688 au privé en 2020/2021. Par rapport à l'année précédente, ce nombre a baissé de 2,4% au privé et a augmenté de 13,3 % au public.

En 2020/2021, le milieu rural compte plus de salles de classes sous paillotes que le milieu urbain, avec une proportion de 89,1%.

Dans les communes prioritaires, la proportion des salles de classe sous paillotes du public est de 7,1% contre 8,8% dans les autres communes.

Au niveau national, 10,2% des salles de classe sont sous paillotes. Cette proportion est plus élevée dans la région du Nord avec 18,5% et moins élevée au Centre avec 2,9%. Le nombre de salles de classe sous paillotes a augmenté dans plusieurs régions par rapport à l'année précédente. Cette augmentation a atteint 56,2% dans le Sud-Ouest. Par contre, deux (2) régions ont enregistré une baisse du nombre de salles de classe sous paillotes : le Centre (56,0%) et le Sahel (19,1%).

Notes méthodologiques :

Salle de classe sous paillotes : Salle de classe dont les murs et/ou le toit sont en matériaux non définitif

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENAPLN

NOMBRE DE SALLES DE CLASSE SOUS PAILLOTES

Evolution de l'indice base 100 en 2016/2017 des salles de classe sous-paillotes selon le statut

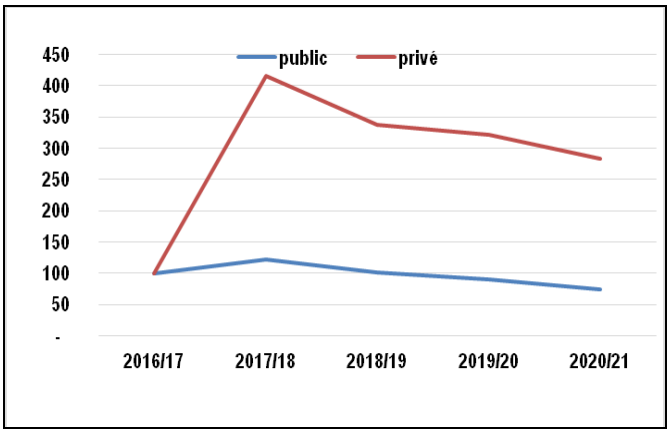

Evolution de l'indice base 100 en 2016/2017 des salles de classe sous-paillotes selon le milieu

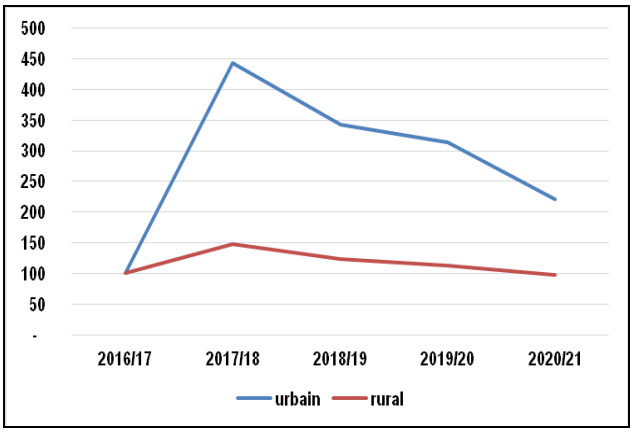

Répartition des salles de classe sous-paillote selon les régions

Région	Salles sous-paillotes 2020/2021	Variation par rapport à 2019/2020 (%)
Boucle du Mouhoun	664	8,7
Cascades	487	20,0
Centre	308	-56,0
Centre-Est	441	6,0
Centre-Nord	496	18,4
Centre-Ouest	644	10,5
Centre-Sud	96	6,7
Est	560	10,9
Hauts-Bassins	722	5,7
Nord	1 192	11,4
Plateau Central	496	25,6
Sahel	152	-19,1
Sud-Ouest	667	56,2
Burkina Faso	6 925	6,7

Répartition des salles de classe publiques suivant le statut de la commune

Statut commune	Salles de classe sous-paillote public	Nombre total de salles de classe public	% salles de classe sous paillote public
Autre	4 005	45 469	8,8
Prioritaire	**232**	3 273	7,1
National	**4 237**	**48 742**	**8,7**

Proportions des salles de classe sous paillotes des régions

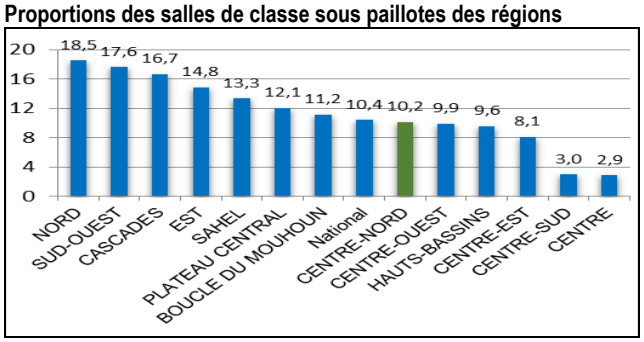

CARACTÉRISTIQUES DES ÉCOLES ET DES SALLES DE CLASSE

Points saillants

- Baisse de la proportion des écoles sans point d'eau potable ;
- Hausse de la proportion des élèves parcourant plus de 3 km ;
- Baisse du déficit en places assises.

Commentaire

En 2020/2021, sur les 15 077 écoles fonctionnelles, 49,5% sont incomplètes, c'est-à-dire ne disposant pas de tous les niveaux de l'enseignement primaire. Cette proportion a baissé de 0,4 point de pourcentage par rapport à l'année précédente et a augmenté de 3,4 points de pourcentage par rapport à 2016/2017.

Dans le public, la proportion des écoles incomplètes est de 48,7%. Elle représente 51,4% dans le privé. L'Etat est dans une dynamique de normalisation des écoles.

En milieu rural, la proportion des écoles incomplètes est de 55,7% contre 26,7% en milieu urbain. Il y'a plus d'écoles à six classes en milieu urbain qu'en milieu rural. Cela se justifie par le développement des écoles dans les zones urbaines.

Au niveau national, 33,7% des écoles ne disposent pas de point d'eau potable. La proportion des écoles sans eau potable a baissé de 3,3 points de pourcentage par rapport à l'année précédente et de 12,7 points de pourcentage par rapport à 2016/2017. Elle est de 28,3% dans le public et 46,2% dans le privé ; 36,8% en milieu rural et 22,4% en milieu urbain.

Les salles de classe en mauvais état représentent 11,8% du nombre total de salles de classe en 2020/2021 au niveau national. Cette proportion a baissé de 2,4 points de pourcentage par rapport à l'année précédente et de 3,6 points de pourcentage comparativement à 2016/2017. Elle est de 14,4% au public et de 10,4% au privé ; 14,5% en milieu rural et 4,2% en milieu urbain.

En 2020/2021 au niveau national, 11,3% des élèves parcourent plus de 3 km pour accéder à leurs écoles contre 9,7% l'année précédente. La proportion d'élèves parcourant plus de 3 km a augmenté de 0,9 points de pourcentage par rapport à 2016/2017. Elle est de 10,6% dans le public et 13,4% dans le privé. En milieu rural, elle est de 10,3% et en milieu urbain 13,6%.

Au cours de l'année scolaire 2020/2021, 15,4% des élèves ne disposent pas de places assises. Ce déficit en places assises a baissé de 4,6 points de pourcentage par rapport à 2019/2020 et de 3,7 points de pourcentage par rapport à 2016/2017. Il est de 15,5% dans le public et 16,6% dans le privé ; 16,6% en milieu rural et 12,6% en milieu urbain.

Notes méthodologiques :

Ecole incomplète : Ecole classique qui n'a pas fonctionné avec tous les niveaux du cycle primaire.

Ecole sans point d'eau : Ecole où il n'y a ni une installation de forage, ni de borne fontaine.

Le déficit en places assises : est l'écart qui existe entre les places assises disponibles et le nombre d'élèves. Les places disponibles étant calculées en additionnant la capacité d'accueil des tables bancs.

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENAPLN

CARACTERISTIQUES DES ECOLES ET DES SALLES DE CLASSE

État et niveau d'équipement des écoles

Nombre d'écoles en 2020/2021	Ecoles incomplètes		Ecoles sans eau	
	%	Ecart 2020/2021 – 2016/2017	%	Ecart 2020/2021 – 2016/2017
15 077	49,5	3,4	33,7	-12,4

Proportion des salles de classe en mauvais état et déficit en places assises

Nombre de classes en 2020/2021	Salles de classe en mauvais état		Déficit en places assises	
	%	Ecart 2020/2021 – 2016/2017	%	Ecart 2020/2021 – 2016/2017
66 466	11,8	-3,6	15,4	-3,7

Evolution des proportions des salles de classe en mauvais état et déficit en places assises

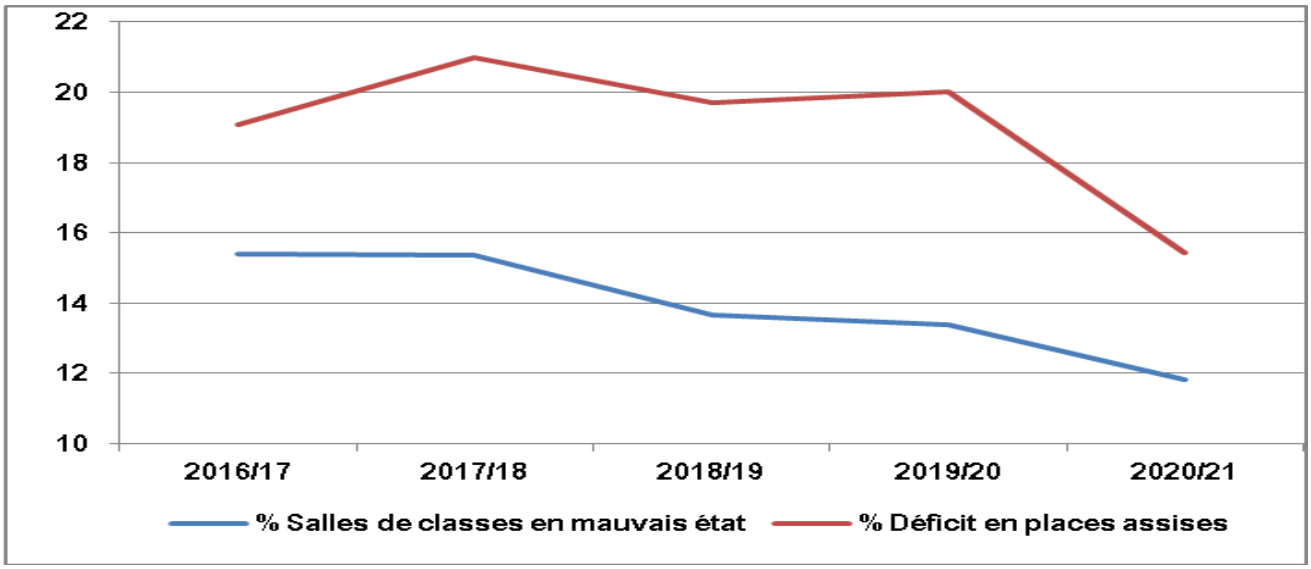

Disparités public / privé

2020/21	Ecoles incomplètes		Ecoles sans eau		Elèves à plus de 3 kms		Salles de classes en mauvais état		Déficit en places assises	
	%	Variation par rapport à 2016/2017	%	Variation par rapport à 2016/2017	%	Variation par rapport à 2016/2017	%	Variation par rapport à 2016/2017	%	Variation par rapport à 2016/2017
Public	48,7	1,9	28,3	-12,8	10,6	0,9	14,4	-4,3	15,1	15,1
Privé	51,4	7,5	46,2	-6,6	13,4	0,6	10,4	-0,7	16,6	16,6

Disparités urbain/rural

2020/21	Ecoles incomplètes		Ecoles sans eau		Elèves à plus de 3 kms		Salles de classes en mauvais état		Déficit en places assises	
	%	Variation par rapport à 2016/2017	%	Variation par rapport à 2016/2017	%	Variation par rapport à 2016/2017	%	Variation par rapport à 2016/2017	%	Variation par rapport à 2016/2017
Rural	55,7	15,1	36,8	-11,2	10,3	0,5	14,5	-4,2	16,6	16,6
Urbain	26,7	-42,3	22,4	-5,0	13,6	1,9	4,2	-0,8	12,6	12,6

CARACTÉRISTIQUES DES ÉCOLES ET DES SALLES DE CLASSE - SUITE

Point saillant

- Disparités des conditions d'accueil des élèves entre les régions

Commentaire

La proportion des écoles incomplètes varie de 27,0% à 66,9% selon les régions. Le Sud-Ouest, les Cascades et l'Est, ont les proportions les plus élevées d'écoles incomplètes. Le Centre a la proportion la moins élevée. Le Centre, la Boucle du Mouhoun, les Hauts-Bassins, le Nord, le Centre-Ouest et le Sahel sont les régions où les proportions sont inférieures à 50%.

Avec une proportion de 33,7% d'écoles sans point d'eau potable, la région du Centre est toujours la mieux équipée en eau potable. Par contre, les régions où la proportion des écoles sans point d'eau potable est plus élevée sont les Cascades (49,9%) et le Nord (47,3%).

La proportion des salles de classe en mauvais état varie de 1,8% au Centre à 20,7% au Sud-Ouest. Par ailleurs, 10 régions ont une proportion de salles de classe en mauvais état supérieure à 10%.

L'insuffisance des places assises s'accentue dans plusieurs régions. Le déficit en places assises varie de 7,3% pour la région du Centre à 21,9% pour la région des Cascades. En 2020/2021, huit (8) régions ont un déficit supérieur à la moyenne nationale qui est de 15,4%.

Selon la distance parcourue, des disparités existent entre régions. La proportion d'élèves parcourant une distance de plus de 3 km va de 3,9% pour le Nord à 19,1% pour les Hauts-Bassins.

L'indice synthétique qui résume les conditions d'accueil dans les écoles varie de 3,0 dans la région du Centre à 11,8 dans celle des Cascades. Quatre régions, à savoir le Nord (8,4), l'Est (8,6), le Sud-Ouest (11,0) et les Cascades (11,8) présentent des conditions d'apprentissage très difficiles.

Notes méthodologiques :

Calcul de l'indice synthétique

Un rang est affecté à chaque région pour chaque indicateur à partir d'un classement par ordre croissant. L'indice synthétique correspond à la moyenne arithmétique des rangs obtenus par chaque région pour chaque indicateur.

Plus la valeur de l'indicateur est élevée, plus la situation de la région est défavorable en matière de qualité d'accueil.

CARACTERISTIQUES DES ECOLES ET DES SALLES DE CLASSE (SUITE)

Indicateurs de qualité et de capacité d'accueil en 2020/2021 (en %)

Région	Ecoles incomplètes (%)	Ecoles sans eau (%)	Nbre d'élèves à plus de 3Km (%)	Salles de classes en mauvais état(%)	Déficit en nombre de places assises (%)	Indice synthétique
Boucle du Mouhoun	48,7	42,5	5,4	13,4	19,5	7,2
Cascades	62,7	47,3	14,6	19,9	21,9	11,8
Centre	27,0	20,7	14,7	1,8	7,3	3,0
Centre-Est	51,6	28,1	9,2	11,6	11,9	4,4
Centre-Nord	56,4	27,8	6,3	13,1	17,4	6,2
Centre-Ouest	47,7	30,3	9,9	12,7	14,3	5,2
Centre-Sud	56,3	24,8	12,6	6,7	13,8	4,6
Est	58,9	29,4	13,8	17,9	17,2	8,6
Hauts-Bassins	46,8	37,0	19,1	8,1	16,7	7,0
Nord	49,9	49,9	3,9	17,0	21,8	8,4
Plateau Central	56,8	34,4	9,3	15,3	14,3	7,4
Sahel	37,6	30,6	8,7	15,5	17,3	6,2
Sud-Ouest	66,9	36,0	18,7	20,7	17,3	11,0
Burkina Faso	**49,5**	**33,7**	**11,3**	**11,8**	**15,4**	
Médiane	**51,6**	**30,6**	**9,9**	**13,4**	**17,2**	**7,0**
Intervalle de variation	**[27 ; 66,9]**	**[20,7 ; 49,9]**	**[3,9 ; 19,1]**	**[1,8 ; 20,7]**	**[7,3 ; 21,9]**	**[3 ; 11,8]**

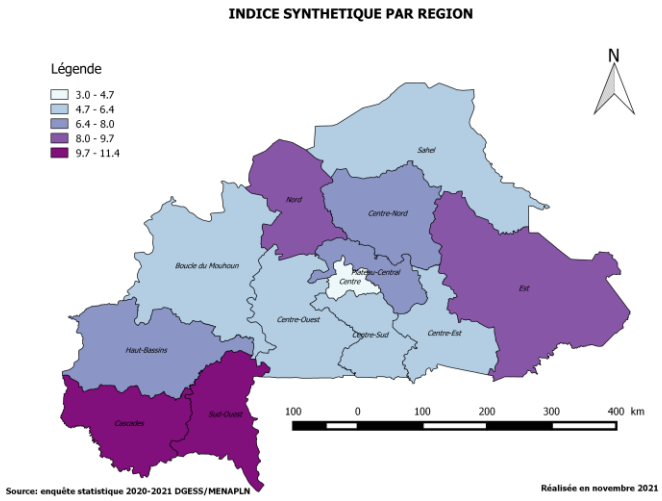

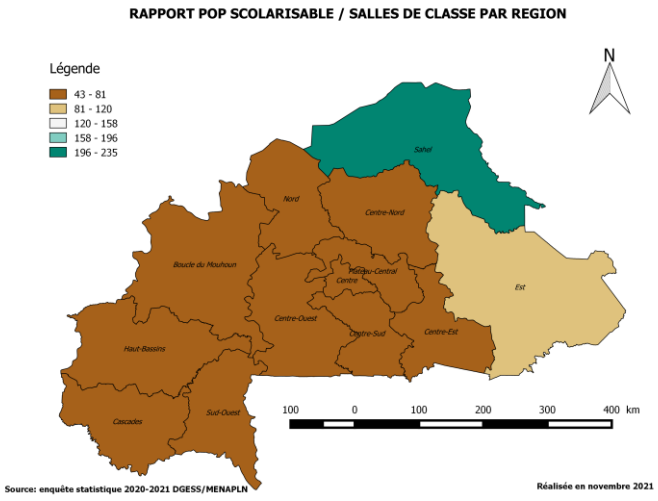

LES MANUELS SCOLAIRES

Points saillants

- Hausse des ratios livre de lecture/élève ;
- Moins d'un livre de lecture et de calcul par élève dans douze (12) régions.

Commentaire

Pour l'année scolaire 2020/2021, le ratio livre/élève est de 0,58 pour la lecture et 0,67 pour le calcul. Cela signifie qu'il y a près de 3 livres de lecture pour 5 élèves et 2 livres de calcul pour 3 élèves. Par rapport à l'année précédente, le ratio livre de lecture/élève a augmenté de 0,07 point. Le ratio livre de lecture/élève qui était de 0,64 en 2016/2017, s'est amélioré de 0,12. Celui du livre de calcul/élève qui était de 0,84 en 2016/2017, s'est dégradé de 0,17. Cela pourrait s'expliquer par une dotation insuffisante en manuels scolaires comparativement à l'évolution des effectifs des élèves.

En 2020/2021, les disparités persistent entre public et privé. Les ratios livres de lecture et de calcul par élève sont respectivement de 0,28 et 0,24 au privé contre 0,68 et 0,80 au public.

Les écoles du milieu rural sont les mieux dotées en manuels. En effet, les ratios sont de 0,65 pour la lecture et 0,77 pour le calcul en milieu rural contre respectivement 0,43 et 0,44 en milieu urbain.

Seule la région du Sud-Ouest a atteint le ratio d'un livre de lecture et d'un livre de calcul par élève.

Notes méthodologiques :
Le ratio livres par élève est calculé en rapportant le nombre total des livres par matière au nombre total des élèves.

Pour le livre de calcul, les élèves du cours préparatoire (CP1 et CP2) ne sont pas considérés.

Plus le ratio s'approche de 1 meilleure est la dotation des élèves en manuels.

LES MANUELS SCOLAIRES

Le nombre de manuels par élève

2020/2021	
lecture	calcul
0,58	0,67

Variation			
lecture		calcul	
par rapport à 2019/2020	par rapport à 2016/2017	par rapport à 2019/2020	par rapport à 2016/2017
0,07	-0,06	0,01	-0,17

Évolution du ratio livre de lecture par élève selon le statut

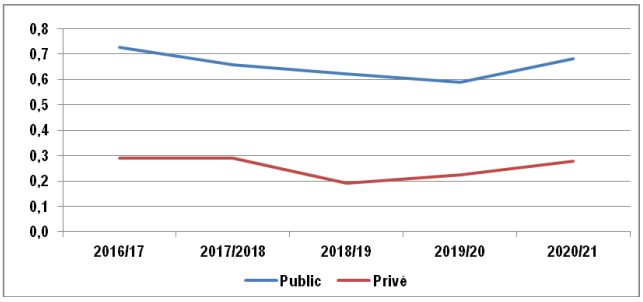

Évolution du ratio livre de calcul par élève selon le statut

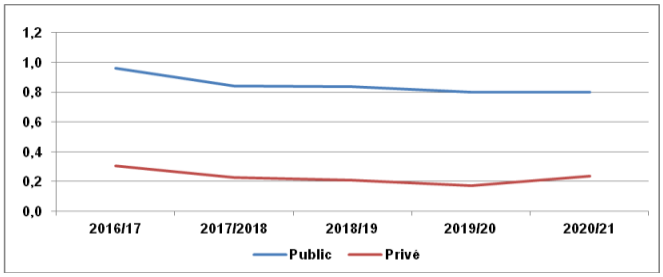

Les disparités public / privé

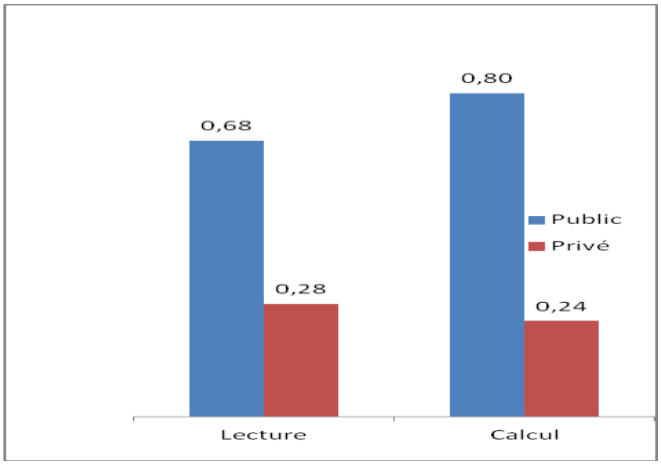

Disparités entre niveaux d'études

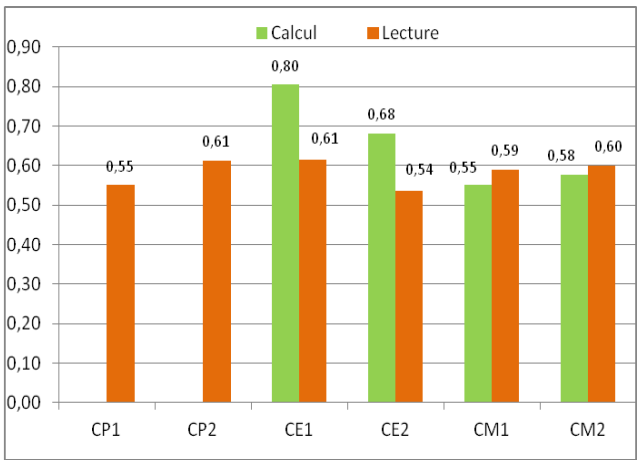

Ratio manuel/élève par région

Région	2020/2021	
	Calcul	Lecture
Boucle du Mouhoun	0,72	0,66
Cascades	0,82	0,61
Centre	0,40	0,41
Centre-Est	0,66	0,62
Centre-Nord	0,63	0,64
Centre-Ouest	0,79	0,58
Centre-Sud	0,55	0,61
Est	0,76	0,63
Hauts-Bassins	0,65	0,52
Nord	0,57	0,42
Plateau Central	0,73	0,69
Sahel	0,88	0,63
Sud-Ouest	1,47	1,19
Burkina Faso	**0,67**	**0,58**

Ratio manuel/élève par milieu

Milieu	2020/2021	
	lecture	calcul
Rural	0,65	0,77
Urbain	0,43	0,44
National	**0,58**	**0,67**

PERSONNEL ENSEIGNANT : EFFECTIFS

Points saillants

- Hausse de l'effectif des enseignants ;
- Forte croissance du personnel féminin ;
- Forte croissance de l'effectif des enseignants du privé.

Commentaire

L'effectif des enseignants en 2020/2021 est de 92 911 contre 87 304 en 2019/2020 soit une augmentation de 6,4%. Le TAMA de l'effectif des enseignants entre 2016/2017 et 2020/2021 est de 5,6%. L'augmentation de l'effectif des enseignants chargés de cours a atteint le même niveau que celui des élèves. La proportion des suppléants sur l'ensemble des enseignants est de 20,7% contre 17,2% l'année précédente.

L'effectif des femmes enseignantes est de plus en plus important. Entre 2016/2017 et 2020/2021, cet effectif a augmenté de 27,2% contre 21,8% pour les hommes.

La part du privé dans l'effectif total des enseignants est de 22,9% en 2020/2021. L'accroissement de l'effectif des enseignants est plus important dans le privé que dans le public. En effet, cet accroissement est de 10,7% dans le privé contre 5,2% dans le public par rapport à l'année scolaire 2019/2020.

Le milieu rural regroupe 72,1% de l'ensemble des enseignants en 2020/2021. Comparativement à l'année précédente, l'effectif des enseignants a augmenté de 4,9% en milieu rural et de 10,6% en milieu urbain.

La proportion des enseignants des communes prioritaires est de 5,8% par rapport à l'ensemble en 2020/2021 contre 6% en 2019/2020.

La variation de l'effectif des enseignants selon les régions présente d'énormes disparités entre 2019/2020 et 2020/2021. Elle est de 11,7% dans le Centre-Nord et de -26,3% pour le Sahel.

Notes méthodologiques :

Effectif des enseignants : Ensemble du personnel des écoles destinées à des tâches d'enseignement qu'il soit utilisé ou non

Enseignant titulaire : responsable des enseignements d'une classe fonctionnelle ou d'une unité d'enseignement

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENAPLN

PERSONNEL ENSEIGNANT : EFFECTIFS

Effectif total 2019/2020	Part Privé (en %)	Part milieu rural (en %)	Part communes prioritaires (en %)
92 911	22,9%	72,1%	5,8%

Variation par rapport à			
2019/2020		2016/2017	
en effectif	en %	en effectif	en %
5 607	*6,4*	**18 164**	*24,3*

Évolution comparative des indices base 100 du nombre d'enseignants en 2016/2017 :

Selon le statut

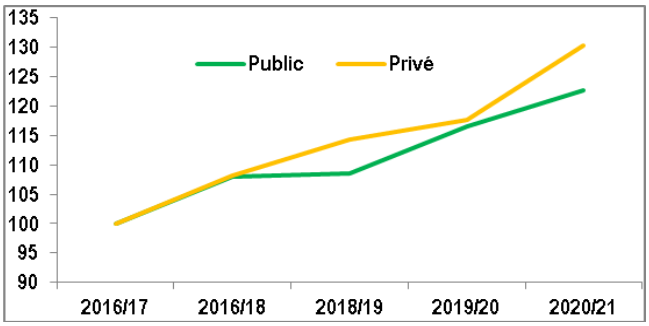

Selon le milieu de résidence

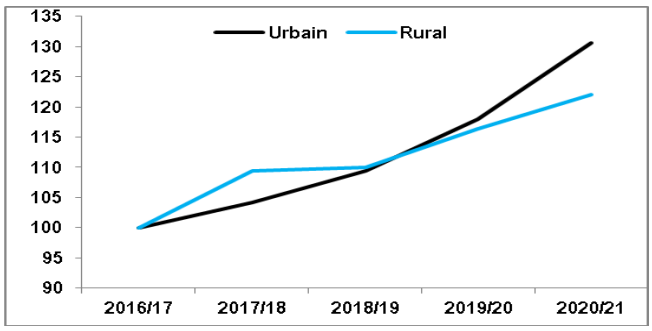

Evolution des indices base 100 des effectifs en 2016/2017 :

Des enseignants selon le sexe

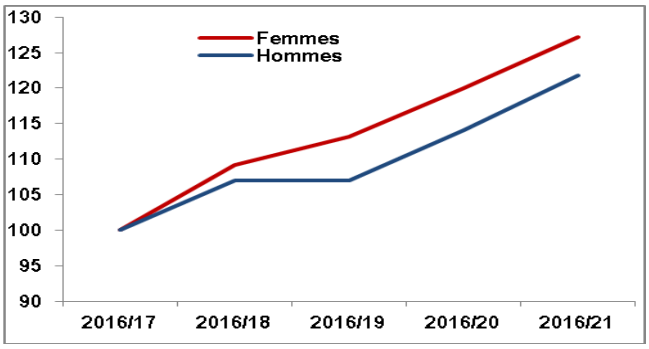

Des élèves et des enseignants tenant classe

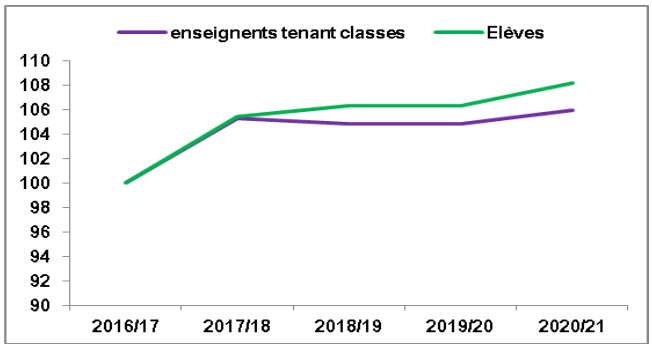

Disparités régionales au niveau des enseignants

Régions	Effectifs 2020/2021	Variation par rapport à 2019/2020		Variation par rapport à 2016/2017
		en effectif	en %	en %
Boucle du Mouhoun	8 259	627	8,2	25,9
Cascades	3 965	321	8,8	43,4
Centre	14 175	621	4,6	26,3
Centre-Est	7 094	411	6,1	22,9
Centre-Nord	6 623	694	11,7	24,9
Centre-Ouest	8 976	924	11,5	29,0
Centre-Sud	4 759	413	9,5	51,0
Est	6 244	53	0,9	8,9
Hauts-Bassins	11 182	1 041	10,3	43,6
Nord	9 069	445	5,2	27,2
Plateau Central	5 729	347	6,4	37,6
Sahel	1 861	- 664	-26,3	-57,8
Sud-Ouest	4 975	374	8,1	31,4
Burkina Faso	**92 911**	**5 607**	**6,4**	**24,3**
Médiane	6 623	413	8,1	27,2
Intervalle de variation	[1861 ; 14175]	[-664 ; 1041]	[-26,3 ; 11,7]	[-57,8 ; 51]

Proportion des suppléants par région

Régions	Effectif des enseignants du public	% de Suppléants
Boucle du Mouhoun	7 197	17,5
Cascades	3 405	23,3
Centre	4 505	20,3
Centre-Est	6 304	15,7
Centre-Nord	5 897	21,3
Centre-Ouest	8 184	23,0
Centre-Sud	4 319	21,1
Est	5 804	21,4
Hauts-Bassins	7 413	13,2
Nord	7 335	30,4
Plateau Central	4 870	19,9
Sahel	1 634	40,9
Sud-Ouest	4 730	15,9
Burkina Faso	**71 597**	**20,7**
Médiane	5 804	21
Intervalle de variation	[1634 ; 8184]	[13,2 ; 40,9]

PERSONNEL ENSEIGNANT : QUALIFICATION

Points saillants

- Hausse de la proportion du personnel qualifié ;
- Baisse de la proportion des enseignantes.

Commentaire

En 2020/2021, sur les 92 911 enseignants, 47,7% sont des femmes. Cette proportion a baissé de 0,2 point de pourcentage par rapport à l'année précédente. Pour la même période, 84 216 enseignants sont qualifiés soit 90,6%, se traduisant par une augmentation de 1,2 point de pourcentage.

La proportion des enseignants qualifiés au public est de 99,9% contre 59,6% au privé.

La proportion d'enseignants qualifiés est plus élevée en milieu rural (91,5%) qu'en milieu urbain (88,3%). Cela pourrait s'expliquer par la prédominance des écoles privées en milieu urbain, qui emploie souvent du personnel non qualifié. La proportion des femmes est plus importante en milieu urbain (59,9%) qu'en milieu rural (42,9%). Elle est aussi plus importante dans le public (48,1%) que dans le privé (46,2%).

Au niveau des communes prioritaires, la proportion des enseignantes est de 41,1% et celle du personnel qualifié est de 96,2%. Ces proportions sont respectivement de 48,1% et de 90,3% dans l'ensemble des autres communes.

Il existe de fortes disparités régionales en termes de degré de qualification et de féminisation du personnel enseignant. Les régions à grande agglomération où le secteur privé est important ont les plus faibles pourcentages d'enseignants qualifiés. Les régions du Nord (84,3%), des Hauts-Bassins (85,7%) et du Centre (86,9%) occupent les derniers rangs en termes d'enseignants qualifiés tandis que celles du Sud-Ouest et de l'Est occupent les deux premiers rangs avec respectivement 97,9% et 97,7%. Le taux de féminisation varie de 35,3% dans la région des Cascades à 63,8% dans celle du Centre.

Notes méthodologiques :

Personnel qualifié : est considéré comme qualifié tout enseignant titulaire d'un des diplômes suivants : Certificat Elémentaire d'aptitude pédagogique (CEAP), Certificat d'aptitude pédagogique (CAP) ou Certificat supérieur d'aptitude pédagogique (CSAP)

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENAPLN

PERSONNEL ENSEIGNANT : QUALIFICATION

Proportions des femmes et des enseignants qualifiés dans l'effectif des enseignants

Nombre d'enseignants en 2020/21	% de femmes	% Enseignants qualifiés	Variation par rapport à 2019/2020		Variation par rapport à 2016/2017	
			% de femmes	% personnel qualifié	% de femmes	% personnel qualifié
92 911	47,7	90,6	- 0,2	1,2	1,1	4,8

Proportion des enseignants par emploi

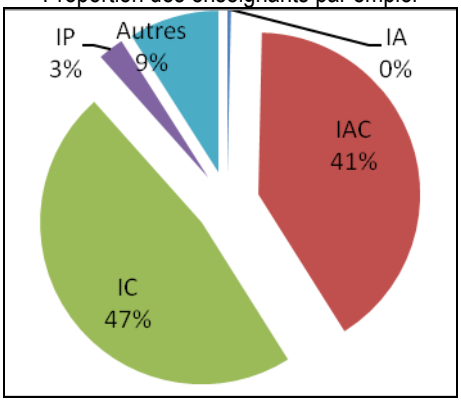

Les disparités Public/Privé

Statut de l'école	Femmes		Qualifiés	
	%	Variation par rapport à 2016/2017	%	Variation par rapport à 2016/2017
Public	48,1	4,3	99,9	12,0
Privé	46,2	13,6	59,6	38,1

Les disparités Urbain/rural

milieu	Femmes		Qualifiés	
	%	Variation par rapport à 2016/2017	%	Variation par rapport à 2016/2017
Rural	42,9	4,8	91,5	13,6
Urbain	59,9	9,9	88,3	27,8

Les disparités régionales

Régions	% femmes	% personnel qualifié
Boucle du Mouhoun	40,6	90,6
Cascades	35,3	89,8
Centre	63,8	86,9
Centre-Est	50,2	92,5
Centre-Nord	46,4	93,7
Centre-Ouest	48,1	96,1
Centre-Sud	49,0	93,9
Est	44,2	97,7
Hauts-Bassins	42,4	85,7
Nord	44,2	84,3
Plateau Central	51,4	88,8
Sahel	48,8	91,8
Sud-Ouest	36,7	97,9
Burkina Faso	**47,7**	**90,6**
Médiane	**46,4**	**91,8**
Intervalle de variation	**[35,3 ; 63,8]**	**[84,3 ; 97,9]**

Proportion des femmes et des enseignants qualifiés selon le statut des communes

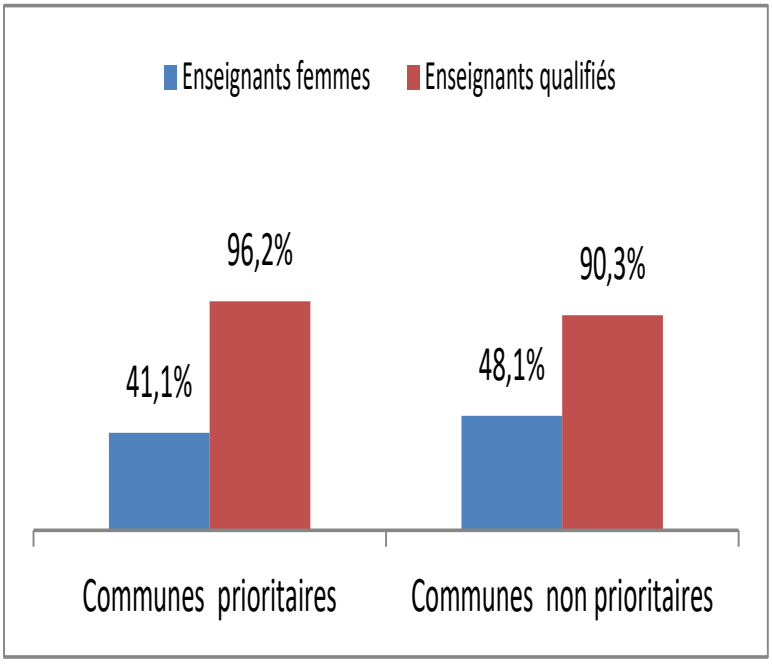

RATIO ELEVES/ENSEIGNANT

Points saillants

- Ratio élèves/enseignant inferieur à la norme ;
- Fortes disparités entre les régions.

Commentaire

Au cours de l'année scolaire 2020/2021, le ratio élèves/enseignant est de 49. Il inferieur à la norme nationale qui est de 50 élèves par enseignant. Sur le plan national, 67% des écoles publiques respectent la norme, et 6% de ces écoles ont un ratio supérieur à 75 élèves par enseignant.

Au niveau du public, le ratio est de 51 élèves par enseignant tandis qu'au privé il est de 45 en 2020/2021. Au privé il a diminué de 1 élève par enseignant par rapport à 2019/2020.

Le ratio élèves/enseignant est de 47 en milieu rural et de 56 en milieu urbain. En milieu rural comme en milieu urbain, ce ratio a baissé de 1 élève/enseignant par rapport à l'année précédente.

Dans les communes prioritaires, il est de 43 élèves par enseignant et a augmenté de 2 élèves par rapport à l'année précédente.

Le ratio élèves/enseignant au niveau national cache d'énormes disparités au niveau régional. Il varie entre 37 élèves par enseignant dans le Sud-Ouest et 55 élèves par enseignant dans les Hauts-Bassins. Les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Nord, du Centre-Ouest, des Hauts-Bassins et du Nord sont cinq régions sur les 13 à avoir un ratio élèves/enseignant supérieur à la norme nationale.

Notes méthodologiques :

Ratio élèves/enseignant : Nombre moyen d'élèves par enseignant titulaire de classe

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENAPLN

RATIO ELEVES/ENSEIGNANT

Ratio élèves/enseignant 2020/2021	Variation par rapport à 2019/2020	Variation par rapport à 2016/2017
49	-0,1	1,0

Ratio élèves/enseignant et variation selon le milieu de résidence

Ratio élèves/enseignant	2020/21	Variation par rapport à	
		2019/2020	2016/2017
Urbain	56	0,1	1,1
Rural	47	-0,3	0,8

Ratio élèves/enseignant selon le statut de la commune

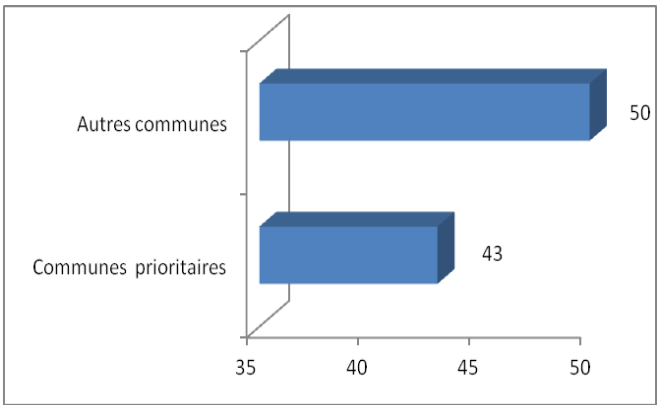

Evolution du ratio élèves/enseignant selon le milieu de résidence

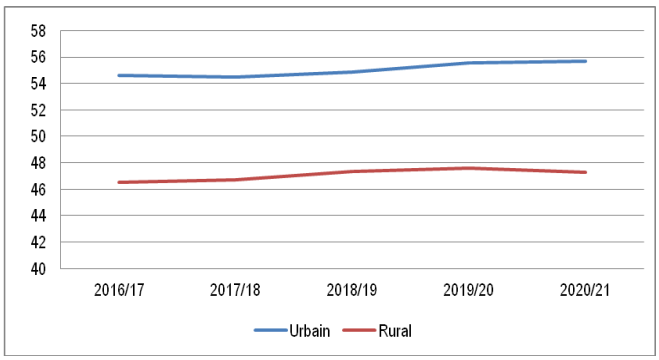

Evolution du ratio élèves/enseignant selon le statut

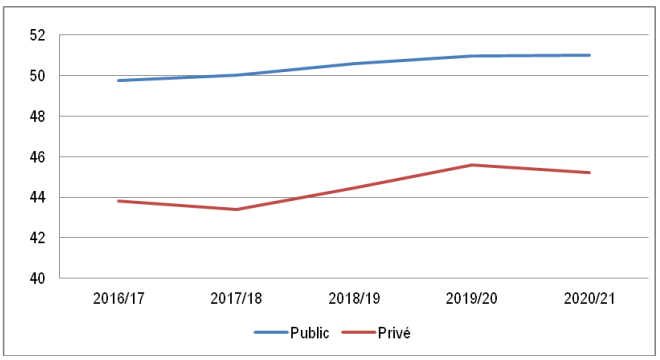

Ratio élèves/enseignant par région

Régions	Ratio élèves/enseignant **2020/2021**	Variation par rapport à	
		2019/2020	2016/2017
Boucle du Mouhoun	52	0,2	1,8
Cascades	47	-1,0	-0,3
Centre	48	0,2	0,1
Centre-Est	48	-1,1	-2,8
Centre-Nord	53	0,9	2,3
Centre-Ouest	52	-1,3	-1,8
Centre-Sud	49	-1,9	-5,0
Est	47	0,0	7,4
Hauts-Bassins	55	-1,5	-3,2
Nord	52	-0,2	2,2
Plateau Central	45	-1,6	-1,4
Sahel	47	10,9	12,6
Sud-Ouest	37	0,5	0,6
Burkina Faso	**49**	**-0,1**	**1,0**
Médiane	**48**	**-0,2**	**0,1**
Intervalle de variation	**[37 ; 55]**	**[-1,9 ; 10,9]**	**[-5 ; 12,6]**

Répartition du nombre d'écoles du public selon le **ratio** élèves/enseignant

Régions	**≤50**	**] 50-75]**	**>75**	**Total**
Boucle du Mouhoun	725	317	57	1 099
Cascades	414	116	46	576
Centre	256	177	81	514
Centre-Est	695	319	35	1 049
Centre-Nord	573	305	105	983
Centre-Ouest	629	465	92	1 186
Centre-Sud	441	175	10	626
Est	659	106	19	784
Hauts-Bassins	694	220	48	962
Nord	533	336	126	995
Plateau Central	569	147	14	730
Sahel	124	44	32	200
Sud-Ouest	740	82	11	833
Burkina Faso	**7 052**	**2 810**	**671**	**10 537**
%	**67%**	**27%**	**6%**	**100%**

PARCOURS SCOLAIRES

Points saillants

- Hausse du taux de promotion au CP et au CE ;
- Hausse du taux de redoublement au CM ;
- Hausse du taux d'abandon au CM1.

Commentaire

Les indicateurs de mesure de l'efficacité interne de l'enseignement primaire se sont améliorés au Cours préparatoire (CP) et au Cours élémentaire (CE) par rapport à l'année précédente. Le taux de promotion au CP est de 90,2% et de 87,6% au CE. Il a augmenté par rapport à 2019/2020 de 2,4 points de pourcentage au CP et de 1,2 point de pourcentage au CE. Au Cours moyen (CM), il est passé de 84,8% en 2019/2020 à 79,7% en 2020/2021, soit une baisse de 5 points de pourcentage.

Le taux de redoublement au sous cycle CM qui était de 6,1% en 2019/2020 a augmenté de 2,9 points de pourcentage en 2020/2021**.** Cependant, au CP et au CE ce taux a baissé respectivement de 1,2 et de 0,3 point de pourcentage par rapport à l'année précédente traduisant une amélioration de cet indicateur.

Quant au taux d'abandon, il est de 4,8% au CP, au CE 6,8% et 15,7% au CM1 en 2020/2021. Par rapport à l'année précédente ce taux a considérablement augmenté au CM1 avec 6,6 points de pourcentage.

Au plan national, la proportion des redoublants a baissé avec 6% en 2020/2021 contre 7% l'année précédente. Des disparités existent entre les régions. En effet, pendant que la proportion des redoublants est de 3,4% au Sahel, elle est de 7,8% dans les Cascades.

Notes méthodologiques :

Taux de promotion : Proportion d'élèves d'un niveau d'étude donné qui s'inscrivent dans le niveau supérieur à l'année suivante.

Taux de redoublement : Proportion d'élèves d'un niveau d'étude donné qui s'inscrivent dans le même niveau l'année suivante.

Taux d'abandon : Proportion d'élèves d'un niveau d'étude donné qui ne se réinscrivent pas l'année suivante

Nb : Le taux de promotion au CM1 est sous-estimé car les élèves des écoles bilingues terminent leur cycle en 5 ans.

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENAPLN

PARCOURS SCOLAIRES

Taux de flux	CP			CE			CM		
	2020/2021	Variation par rapport à		2020/2021	Variation par rapport à		2020/2021	Variation par rapport à	
		2019/2020	2016/2017		2019/2020	2016/2017		2019/2020	2016/2017
Promotion	90,2	2,4	-0,5	87,6	1,2	0,3	79,7	-5,0	-0,6
Redoublement	2,6	-1,2	-1,1	4,9	-0,3	-1,3	8,9	2,9	-3,9
Abandon	4,8	-3,5	-0,7	6,8	-1,6	0,3	15,7	6,6	1,8

Promotion

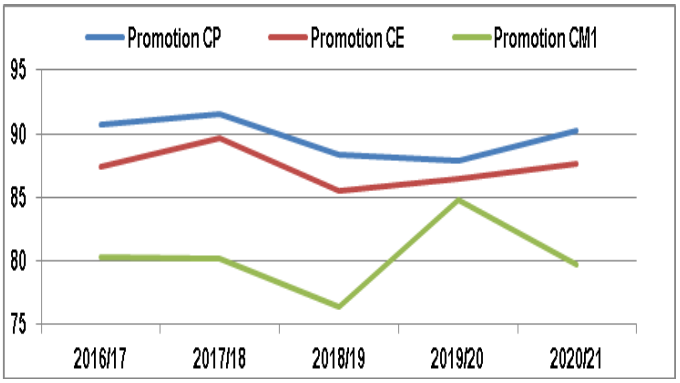

Redoublement

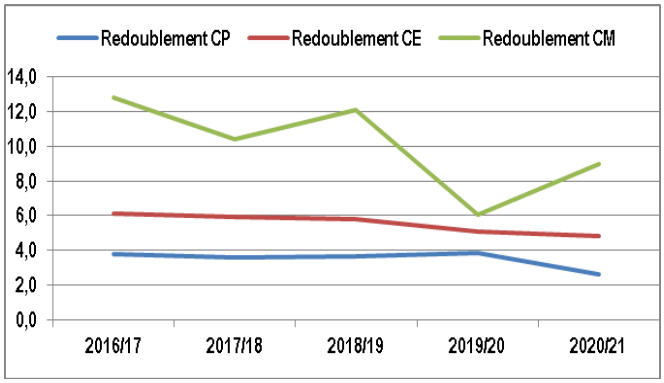

Abandon

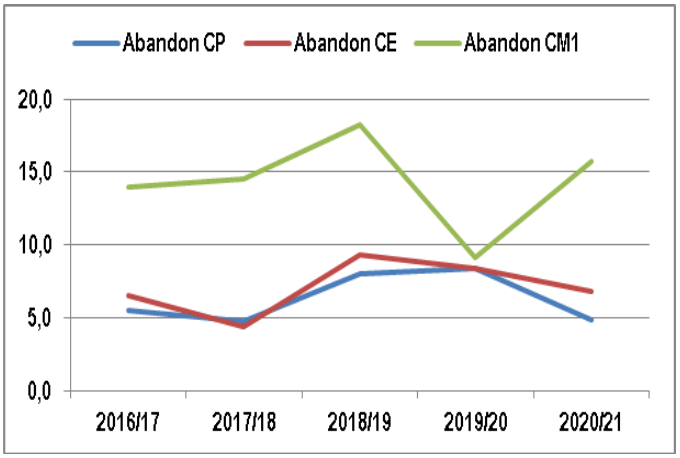

Proportion des redoublants par région en 2020/2021

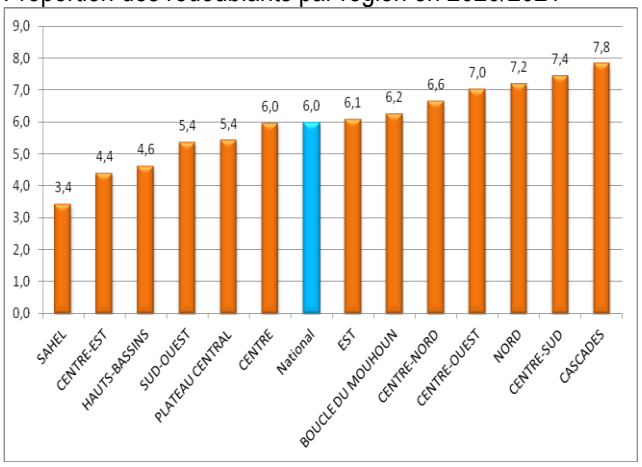

PARCOURS SCOLAIRES – SUITE

Point saillant

- Amélioration de l'efficacité interne du système.

Commentaire

L'étude de la survie scolaire consiste à appliquer les indicateurs (taux de promotion, de redoublement et d'abandon) à une cohorte fictive de 1 000 élèves accédant en 1ère année.

La courbe de la cohorte de 2020/2021 se situe au-dessus de celle de 2019/2020. Elle décrit un système qui augmente son rendement interne. En effet, en 2020/2021, sur 1000 élèves entrés au CP1, 574 parviendront au CM2 avec ou sans redoublement contre 555 en 2019/2020.

En 2020/2021, sur 1000 élèves, 522 obtiendront le CEP contre 520 en 2019/2020.

Selon le sexe, les disparités sont en faveur des filles. Sur 1000 filles entrées au CP1 en 2020/2021, 694 atteindront la classe de CM2 parmi lesquelles 627 obtiendront le CEP, alors que sur 1000 garçons entrés au CP1, 551 atteindront le CM2 parmi lesquels 508 obtiendront le CEP.

En 2020/2021, un élève devra passer en moyenne 6,6 ans de scolarité pour obtenir le CEP. Cette durée moyenne pour l'obtention du CEP n'a pas varié comparativement à l'année scolaire précédente.

En 2020/2021, le coefficient d'efficacité interne du système éducatif au primaire est de 65,0%, ce qui veut dire que 35,0% des ressources consacrées à l'éducation sont gaspillées contre 36,0% en 2019/2020 et 28,7% en 2016/2017. Les proportions des ressources gaspillées sont plus importantes chez les garçons. En effet, ces proportions sont de 37,1% pour les garçons et de 24,0% pour les filles.

Ce gaspillage de ressources est expliqué à 85,0% par l'abandon des élèves en 2020/2021 contre 81,5% en 2019/2020. Cette année, la déperdition due à l'abandon est de 80,3% chez les filles et 85,3% chez les garçons.

Notes méthodologiques :
La survie est le nombre d'élèves de la cohorte qui atteint un niveau avec ou sans redoublement.
La survie au CEP est calculée en supposant que les abandons au CM2 sont négligeables.
Le coefficient d'efficacité interne est le rapport entre le nombre d'années-élèves théoriquement nécessaires pour les élèves atteignant le dernier niveau du cycle et le nombre d'années-élèves effectivement consommées par l'ensemble des élèves.
La déperdition due à l'abandon est la proportion du nombre années élèves consommées par les élèves qui ont abandonné avant la fin du cycle dans le surplus d'années élèves consommées par la cohorte.
Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENAPLN

PARCOURS SCOLAIRES - SUITE

Étude de la survie scolaire

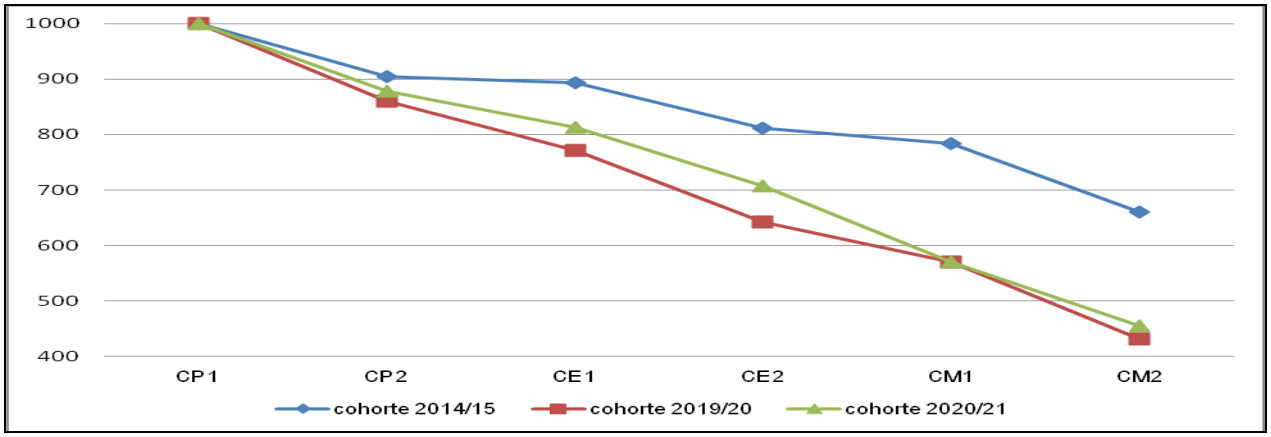

Taux de survie

Taux de survie	2016/17	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021
CM2	654	691	557	555	574
CEP	630	648	490	520	522

Comparaison garçons – filles des taux de survie pour 1000 élèves en 2020/2021

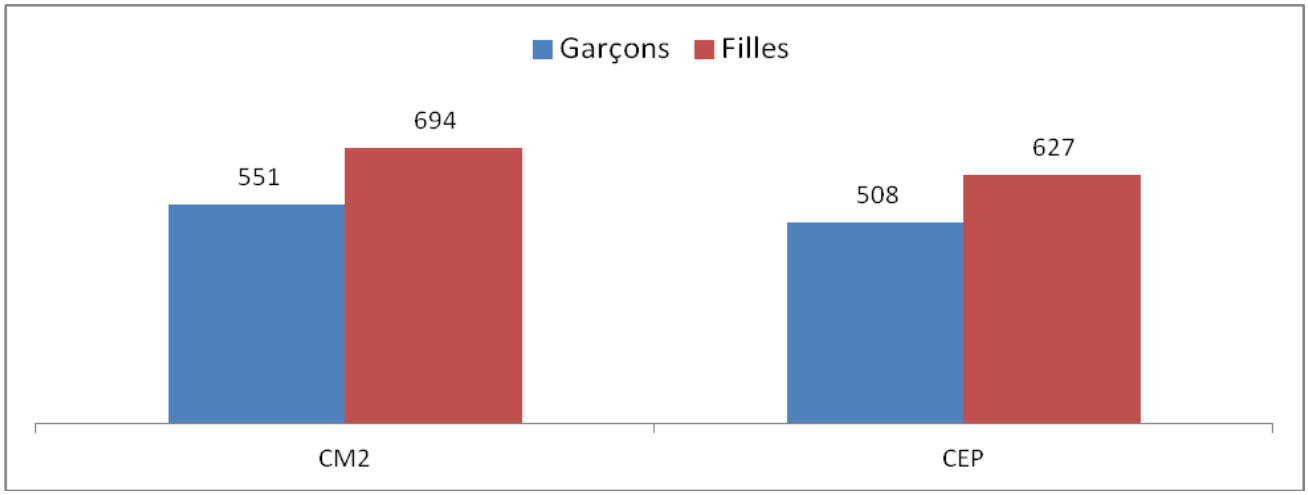

Durée moyenne de scolarisation

Indicateurs	2016/2017			2019/2020			2020/2021		
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble
Durée moyenne des études par diplômé (en années)	6,5	6,5	6,5	6,6	6,6	6,6	6,6	6,6	6,6
Coefficient d'efficacité interne (en %)	66,8	76,1	71,3	57,0	69,1	64,0	62,9	76,0	65,0
Déperdition due à l'abandon (en %)	79,4	73,4	76,8	84,1	79,6	81,5	85,3	80,3	85,0

CAS DE GROSSESSE ET DE VIOLENCE

Point saillant

- Hausse du nombre de cas de violences en milieu scolaire

Commentaire

Au cours de l'année scolaire 2019/2020, le nombre de cas de grossesse enregistré est de 454 ce qui représente 3 cas de grossesse pour 10 000 filles. Ce chiffre a baissé de 7,3% par rapport à l'année scolaire 2018/2019, La proportion de cas de grossesse pour 10 000 filles varie de 8 dans la région du Sud-Ouest à 1 dans les régions de Centre-Est, Centre, et du plateau-Central.

Sur le plan national, 513 cas de violences en milieu scolaire ont été signalés. Ce nombre a augmenté de 4,7% par rapport à l'année précédente. La région de l'Est enregistre le plus grand nombre de ces violences avec 93 cas représentant 18,1% du total contre 12 cas dans les cascades et le Centre-Sud. Ce qui représente 2,3% dans chacune de ces régions.

CAS DE GROSSESSE ET DE VIOLENCE

Répartition du nombre de grossesses par région

Région	Nombre de grossesses	Nombre de grossesses pour 10000 filles
Boucle du Mouhoun	38	3
Cascades	34	5
Centre	20	1
Centre-Est	10	1
Centre-Nord	49	4
Centre-Ouest	65	4
Centre-Sud	15	2
Est	18	2
Hauts-Bassins	57	3
Nord	70	4
Plateau Central	13	1
Sahel	10	3
Sud-Ouest	55	8
Burkina Faso	**454**	3

Répartition du nombre de violences par région

Région	Nombre de violences	% du nombre de violences
Boucle du Mouhoun	52	10,1
Cascades	12	2,3
Centre	71	13,8
Centre-Est	16	3,1
Centre-Nord	60	11,7
Centre-Ouest	71	13,8
Centre-Sud	12	2,3
Est	93	18,1
Hauts-Bassins	34	6,6
Nord	31	6,0
Plateau Central	18	3,5
Sahel	27	5,3
Sud-Ouest	16	3,1
Burkina Faso	**513**	100,0

ABANDONS LIES A L'ORPAILLAGE, AUX GROSSESSES ET AUX MARIAGES

Point saillant

- Orpaillage comme principale cause des abandons ;

Commentaire

Les abandons sont analysés en lien avec trois principales causes que sont l'orpaillage, les cas grossesse en milieu scolaire et les mariages d'enfants. En 2019/2020, on a dénombré 14 701 abandons liés à ces causes. Ce chiffre a augmenté de 87,8% par rapport à l'année scolaire 2019/2020. Les abandons liés à l'orpaillage représentent 90,8%, ceux liés aux mariages d'enfants 7,5% et pour les grossesses 1,6%. La proportion de ces abandons est plus élevée dans les régions du Centre-Nord (20,0%), du Nord (18,7%) et du Sud-ouest (12,6%).

ABANDONS LIES A L'ORPAILLAGE, AUX GROSSESSES ET AUX MARIAGES

Répartition du nombre d'abandons par région selon les raisons

Région	ORPAILLAGE	MARIAGE	GROSSESSE	Total
Boucle du Mouhoun	552	123	13	688
Cascades	356	50	17	423
Centre	25	6	6	37
Centre-Est	1 332	74	6	1 412
Centre-Nord	2 789	121	24	2 934
Centre-Ouest	455	51	29	535
Centre-Sud	467	28	10	505
Est	633	84	15	732
Hauts-Bassins	648	47	20	715
Nord	2 559	153	42	2 754
Plateau Central	1 402	22	11	1 435
Sahel	435	222	19	676
Sud-Ouest	1 700	125	30	1 855
Burkina Faso	**13 353**	**1 106**	**242**	**14 701**

Proportion des abandons selon les causes

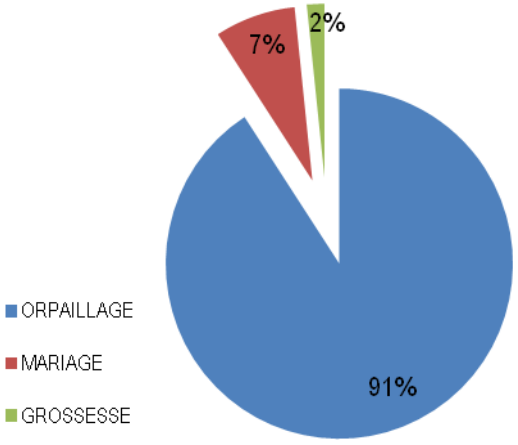

TAUX DE RÉUSSITE AU CEP

Points saillants

- Baisse du taux de réussite au CEP ;
- Taux de réussite des garçons supérieur à celui des filles.

Commentaire

Le taux de réussite au Certificat d'Etudes Primaires (CEP) à la session de 2021 est de 60,0%. Ce taux évolue en dents de scie passant de 73,7% en 2017 à 60,0% en 2021 avec une tendance à la baisse. Il a baissé de 6 points de pourcentage par rapport à celui de l'année précédente.

Le taux de succès au CEP des garçons (62,3%) est supérieur à celui des filles (58,2%) soit un écart de 4,1 points de pourcentage.

La comparaison entre les régions place l'Est en première position avec le plus fort taux de réussite de 72,0%. La région du Nord enregistre le plus faible taux de réussite avec 48,2%.

Notes méthodologiques :
Taux de réussite au CEP : Rapport entre le nombre des candidats déclarés admis à l'examen du CEP et l'effectif des candidats présentés.
Source : Rapport de la DGEC/MENAPLN

TAUX DE REUSSITE AU CEP

Evolution du taux de réussite au CEP (sans les candidats libres)

Taux en 2021 (en %)	Garçons (en %)	Filles (en %)	Variation par rapport à 2020	Variation par rapport à 2017
60,0	62,3	58,2	-5,9	-13,7

Évolution comparée des taux de réussite des garçons et des filles (sans les candidats libres)

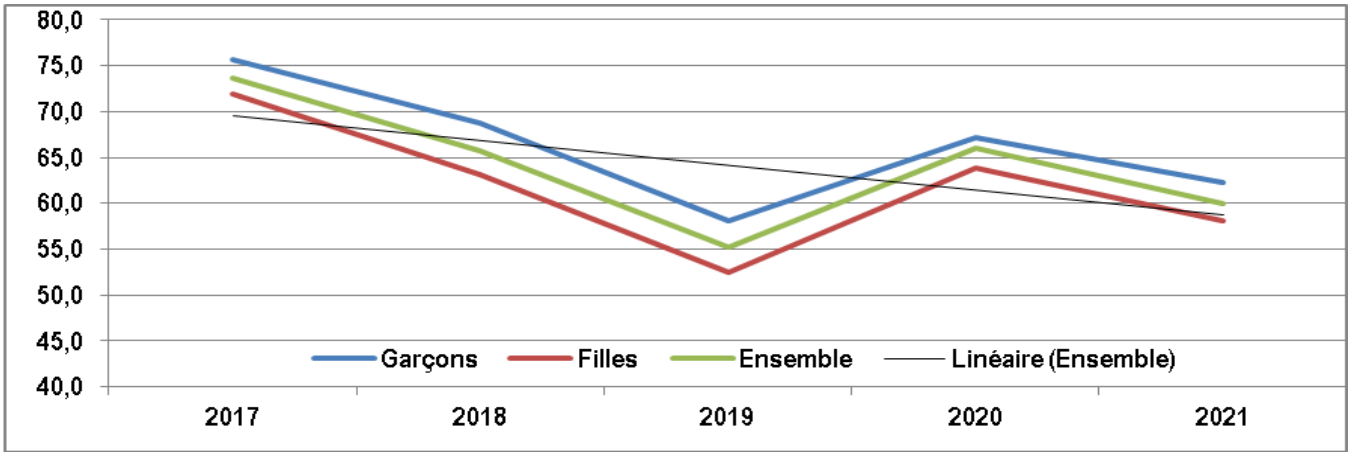

Disparités régionales

Régions	Taux de réussite en 2021		
	Garçons	Filles	Ensemble
Boucle du Mouhoun	59,9	56,5	58,1
Cascades	59,0	53,6	56,1
Centre	65,3	61,4	63,2
Centre-Est	68,2	65,5	66,8
Centre-Nord	69,6	67,2	68,2
Centre-Ouest	60,8	55,6	57,9
Centre-Sud	59,9	57,0	58,3
Est	74,4	69,8	72,0
Hauts-Bassins	55,6	51,9	53,6
Nord	51,4	45,9	48,2
Plateau Central	66,5	64,0	65,1
Sahel	60,4	54,2	57,2
Sud-Ouest	65,3	57,7	61,3
Burkina Faso	**62,3**	**58,2**	**60,0**
Médiane	**60,8**	**57,0**	**58,3**
Intervalle de variation	**[51,4 ; 74,4]**	**[45,9 ; 69,8]**	**[48,2 ; 72]**

Taux de réussite par région

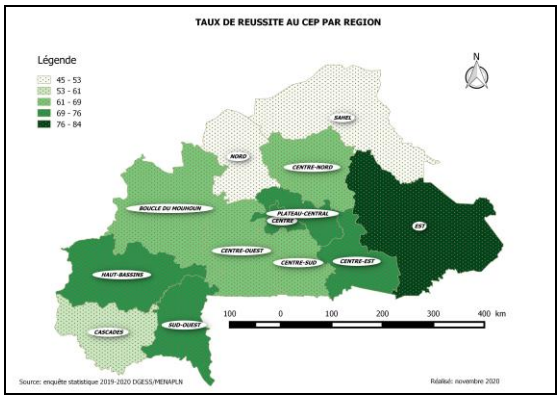

RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION NATIONALE DES ACQUIS SCOLAIRES

Points saillants.

- Baisse continue du score en français au CE1 ;
- Baisse des scores en mathématiques et en français au CE1 et au CM2 ;
- Meilleurs scores en français et en mathématiques pour le Centre en 2018.

Commentaire

Au CE1, l'évaluation des acquis de 2018 indique un score de 45,5 sur 100 en français. Ce résultat montre que le niveau d'acquisition en français des élèves au CE1 a baissé de 4,6 points par rapport à 2012 et de 0,6 point par rapport à 2006. En mathématiques, le score en 2018 est de 31,7 sur 100 ; ce qui montre une baisse du score de 15,1 points par rapport à 2012 et de 17 points par rapport à 2006.

Au CM2, le résultat des évaluations en 2018 indique un score de 41,9 sur 100 en français. Ce score a baissé de 8,1 points par rapport à 2012 et de 11,8 points par rapport à 2006. Le score en mathématiques en 2018 est de 39,9 sur 100 au CM2. Le score des élèves du CM2 en mathématiques a baissé de 10,4 points par rapport à 2012 et de 9,9 points par rapport à 2006.

Des disparités existent entre les différentes régions. Au CE1, l'évaluation des acquis scolaires en 2018 en français montre que le Centre occupe le premier rang avec 52,2 points sur 100, suivi de l'Est avec 52,1 points, du Centre-Sud 51,7 points et du Sud-Ouest 50 points. La région du Nord occupe le dernier rang avec un score de 33,7 points sur 100. En français au CM2, la région du Centre a encore le score le plus élevé avec 49,1 points suivi du Centre-Est avec 46,7 points. La région du Centre-Nord occupe le dernier rang avec un score de 34,2 points sur 100. En 2018, aucune région n'a obtenu le score de 50 points en français pour la classe de CM2.

RESULTATS DE L'EVALUATION NATIONALE DES ACQUIS SCOLAIRES

Comparaison des résultats au CM2 en français et en mathématique 2006, 2012, 2018

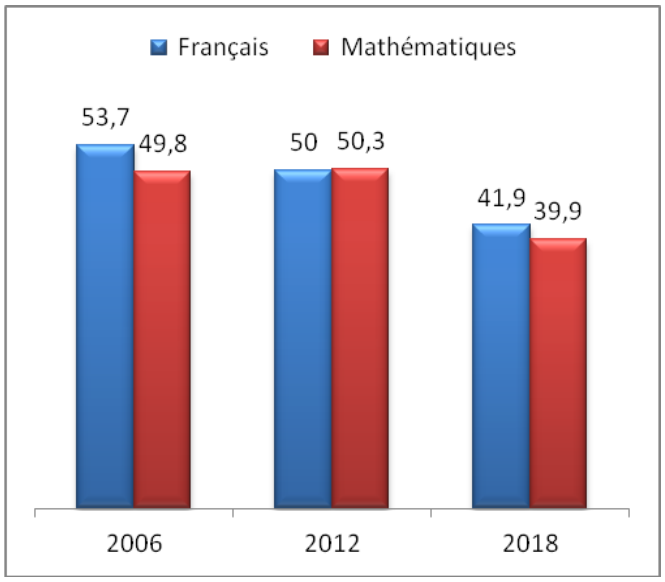

Comparaison des résultats au CE1 en français et en mathématique 2006, 2012, 2018

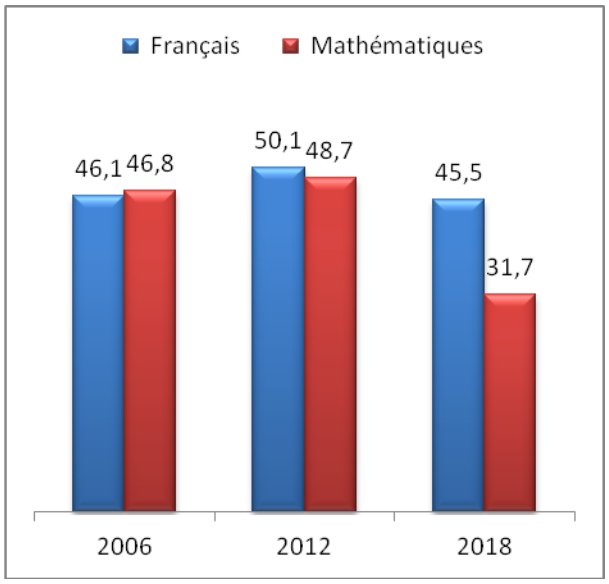

Résultats obtenus par les élèves du CE1 et CM2 en 2018

Région	CE1						CM2					
	Français		Maths		Sciences d'observation		Français		Maths		Sciences d'observation	
	Score	Rang	Score	Rang	Score	Rang	Score	Rang	Score	Rang	Score	Rang
Boucle du Mouhoun	40,5	12	30,2	10	59,5	10	36,2	10	35,3	10	51,3	11
Cascades	42,5	8	25,0	12	59,8	9	43,1	4	35,7	9	55,6	6
Centre	52,2	1	35,0	5	68,0	1	49,1	1	48,1	2	60,0	2
Centre-Est	47,7	5	31,9	7	63,6	4	46,7	2	48,3	1	61,9	1
Centre-Nord	41,1	10	32,9	6	54,7	11	34,2	13	33,2	12	49,5	12
Centre-Ouest	41,2	9	28,9	11	53,7	13	36,8	9	37,4	5	53,7	8
Centre-Sud	51,7	3	40,9	2	65,0	2	45,3	3	42,2	3	55,7	5
Est	52,1	2	38,4	3	62,4	6	42,0	5	39,9	4	59,0	3
Hauts-Bassins	44,3	7	31,0	8	60,5	8	41,7	6	37,1	6	54,1	7
Nord	33,7	13	20,6	13	53,8	12	36,2	10	36,2	8	51,8	10
Plateau Central	40,8	11	30,8	9	61,3	7	35,9	12	32,4	13	48,9	13
Sahel	45,3	6	43,1	1	63,6	3	38,7	8	37,1	7	52,8	9
Sud-Ouest	50,0	4	35,2	4	62,8	5	41,5	7	34,0	11	56,8	4
Burkina Faso	**45,5**		**31,7**		**61,37**		**41,9**		**39,9**		**55,77**	

Source : Rapport d'évaluation nationale des acquis scolaires 2018/DGESS-MENAPLN

PARTIE II : INDICATEURS DE L'ÉDUCATION ISSUS D'ENQUÊTES AUPRÈS DES MÉNAGES

ALPHABETISATION ET INSTRUCTION

Points saillants

- Amélioration du taux d'alphabétisation ;
- Taux d'alphabétisation des hommes plus élevé que celui des femmes ;
- Taux d'alphabétisation plus élevé en milieu urbain.

Commentaire

Le taux d'alphabétisation des adultes est passé de 21,8% en 2003 à 34,5% en 2014 soit une hausse de 12,7 points sur la période. Le taux d'alphabétisation des hommes en 2014 est estimé à 44,3% et celui des femmes à 26,1%.

L'analphabétisme a un visage plus rural qu'urbain et plus vieux que jeune. En effet, le taux d'alphabétisation est de 64,0% en milieu urbain et 23,4% en milieu rural ; 61,6% pour ceux qui ont un âge compris entre 10 et 14 ans et 8,3% pour ceux qui ont plus de 65 ans.

L'enquête a montré que les ménages dirigés par les femmes ont un taux d'alphabétisation supérieur de 7 points aux ménages dirigés par les hommes. Le taux d'alphabétisation des individus vivant dans des ménages dirigés par des femmes est de 40,7%.

Le niveau d'instruction du chef de ménage a un effet positif sur l'alphabétisation des membres de son ménage. En effet, le taux d'alphabétisation des personnes vivant dans les ménages dont le chef a un niveau primaire est de 61,8% contre 23,7% pour les personnes vivant dans les ménages dont le chef n'a aucun niveau d'instruction. Ce taux évolue positivement avec le niveau d'instruction du chef du ménage et atteint 91,3% pour les personnes vivant dans les ménages dont le chef a le niveau supérieur.

Notes méthodologiques :
Taux d'alphabétisation des adultes : pourcentage de la population âgée de 15 ans ou plus et sachant lire et écrire dans une langue quelconque.
Taux d'alphabétisation des adultes : pourcentage de la population âgée de 10 ans ou plus et sachant lire et écrire dans une langue quelconque.
Sources : Enquête multisectorielle continue (EMC) 2014 : Alphabétisation et scolarisation

ALPHABETISATION ET INSTRUCTION

Evolution du taux d'alphabétisation des adultes

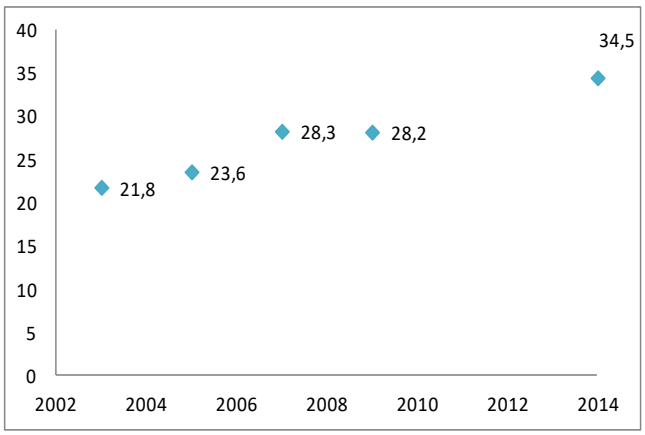

Taux d'alphabétisation des adultes en 2014 selon le sexe

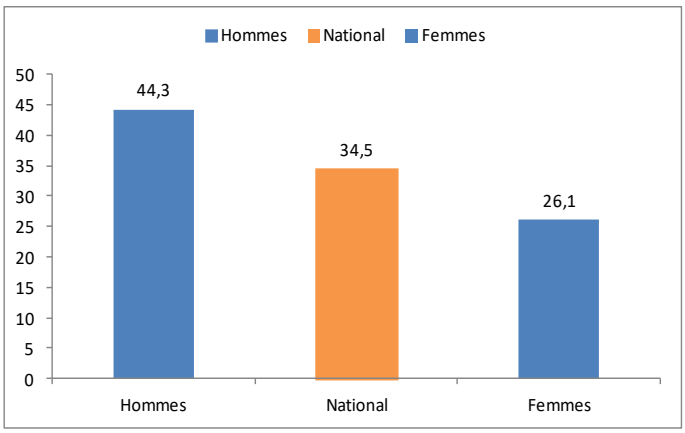

Taux d'alphabétisation des adultes en 2014 selon le milieu

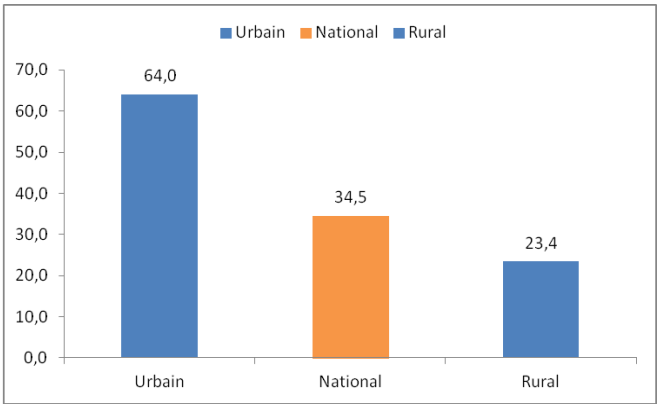

Taux d'alphabétisation de la population en 2014 selon les groupes d'âge

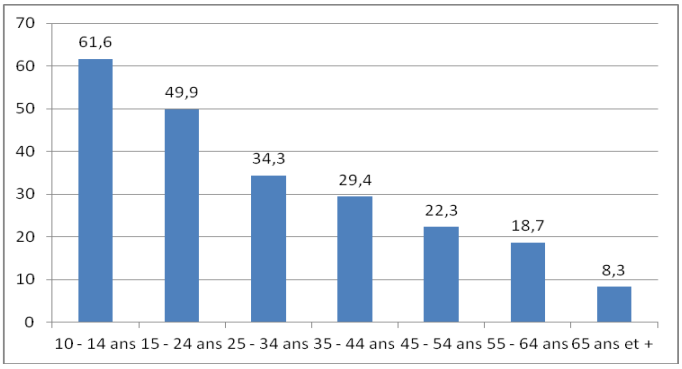

Taux d'alphabétisation en 2014 selon le sexe du chef de ménage

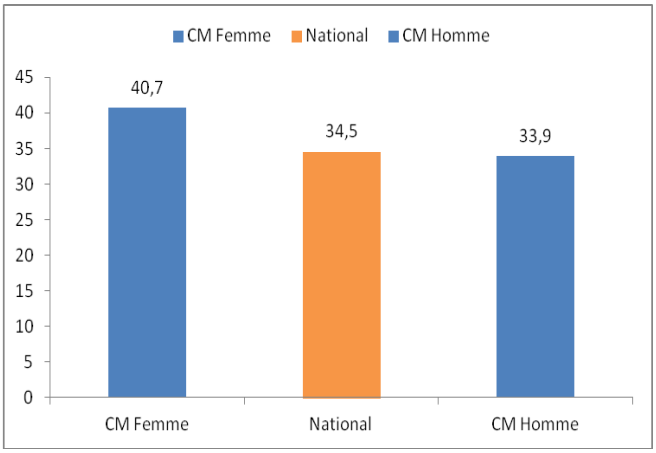

Taux d'alphabétisation en 2014 selon le niveau d'instruction du chef de ménage

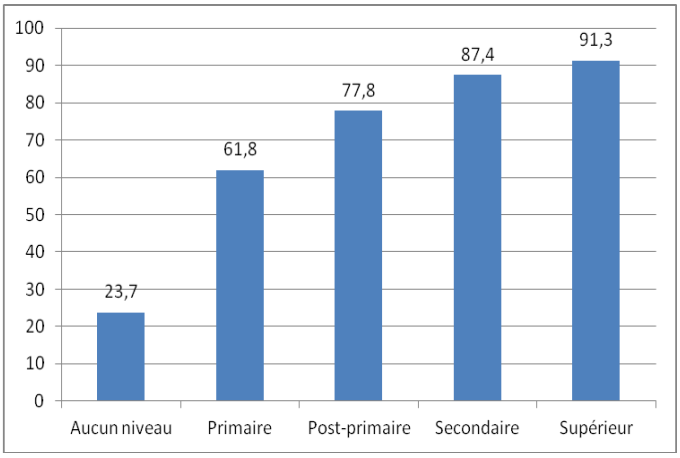

Sources : Enquête multisectorielle continue (EMC) 2014 : Alphabétisation et scolarisation

ANNEXES

ANNEXE 1 : Les divisions administratives et pédagogiques

Le Burkina Faso est divisé en 13 régions, 45 provinces et 351 communes (départements). Les Directions Régionales et Provinciales de l'Education Préscolaire, Primaire et Non Formelle (DREPPNF, DPEPPNF) correspondent aux divisions administratives respectives. Elles comptaient 265 circonscriptions d'éducation de base (CEB) en 2004. Ce nombre est passé de 488 en 2017 à 367 en 2021.

Divisions administratives et Directions régionales et provinciales de l'éducation nationale et de l'alphabétisation

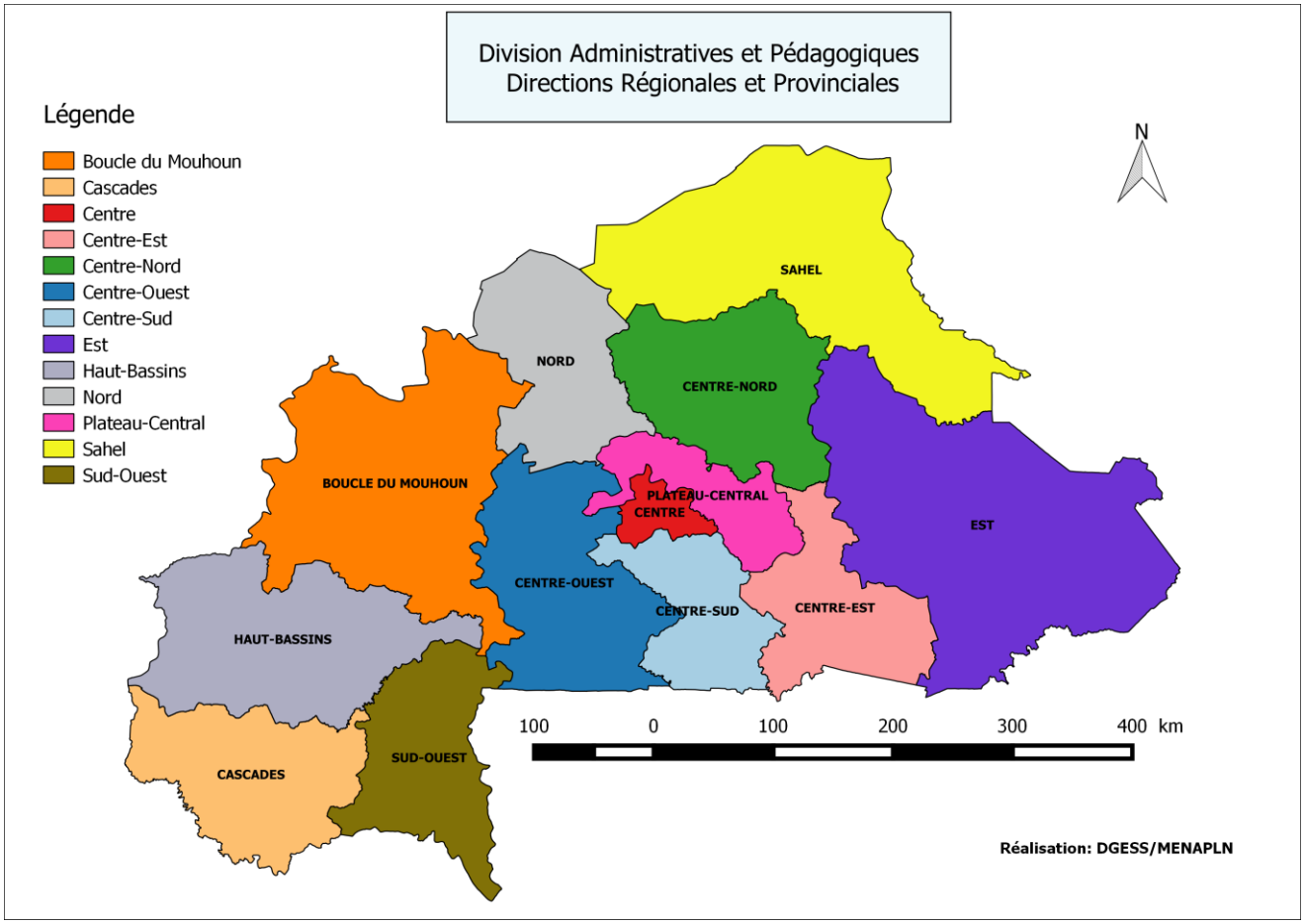

ANNEXE 2 : Le système éducatif burkinabé

Le système éducatif burkinabé comprend deux sous-systèmes : le volet formel et le volet non formel. Il est mis en œuvre par trois départements ministériels :

1) le Ministère de l'Education nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (MENAPLN) pour le préscolaire, le primaire, le post-primaire et le secondaire ;
2) le Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (MJPEJ) ;
3) le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation (MESRSI) pour l'enseignement supérieur et la recherche scientifique et technologique.

Le système formel comprend :

- ✓ L'éducation préscolaire, qui concerne les enfants âgés de 3 à 5 ans comporte un seul cycle d'une durée de 3 ans.
- ✓ L'enseignement primaire qui accueille les enfants de la tranche d'âge 6-11 ans. Le cycle primaire dure 6 ans et est subdivisé en trois sous cycles (CP, CE, CM) de deux ans chacun. Il est sanctionné par le Certificat d'Etudes Primaires (CEP).
- ✓ L'enseignement post-primaire et secondaire accueille la population de 12 à 18 ans. Il est composé de deux sous cycles : le post-primaire qui dure 4 ans et le secondaire qui dure 2 à 4 ans. Ces niveaux d'enseignement sont sanctionnés par les diplômes suivants : BEPC et BAC (enseignement général) ; CAP, BEP, BAC (enseignement et formation techniques et professionnels).
- ✓ La formation technique et professionnelle est assurée dans des établissements spécifiques publics ou privés. Elle vise l'acquisition de connaissances spécifiques pour l'exercice d'un métier.
- ✓ L'enseignement supérieur comprend les universités et les écoles supérieures publiques et privées.

- **Le système non formel**

Le système non formel concerne toutes les activités d'éducation et de formation structurées et organisées dans un cadre non scolaire.

L'éducation non formelle est dispensée dans :

- ✓ Les Centres Permanents d'Alphabétisation et de Formation (CPAF) qui accueillent les jeunes et les adultes de la tranche d'âge 15-50 ans.
- ✓ Les structures alternatives d'éducation des jeunes déscolarisés et non scolarisés. (CEBNF, écoles communautaires) ;
- ✓ Les centres de références